Fribourg (Suisse) 64me année. — No 92 Le numéro 10 cent. Vendredi 20 avril 1934

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
38, Avenue de Pérolles

TÉLÉPHONES
Rédactions : 13.09
Abonnements : 3.79
Compte post. IIa 54

PRIX DES ABONNEMENTS :

	1 m	3 m.	6 m.	12 m.
Suisse	2.50	6.—	9.—	18.—
Etranger	4.50	10.—	19.—	38.—

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES PUBLICITAS S. A.
Fribourg
Rue de Romont, 2
Téléphone 6.40

PRIX DES ANNONCES
Le millimètre sur une colonne
Canton 8 ½ et. — Suisse 10 et.
Etranger 12 et. — Récl. 25 et.

NOUVELLES DU JOUR

Le Japon voudrait confisquer la Chine.
L'annonce d'un nouveau cardinal allemand.
M. Léon Blum contre les décrets Doumergue.
La dissension chez les radicaux-socialistes français.

La déclaration japonaise qui établit pour l'Asie jaune une défense de toucher analogue à la doctrine de Monroe américaine cause, comme il est naturel, un grand émoi dans les chancelleries de l'ancien et du nouveau monde. Les Américains, d'abord, qui sont les inventeurs de ce système, qu'ils ont promulgué pour leur hémisphère, trouvent très mauvais que les Japonais l'appliquent à la Chine. Ils ne peuvent tolérer, disent-ils, qu'une nation quelconque ait en Chine une situation privilégiée. On sait que les Américains y ont des intérêts considérables dans les entreprises industrielles.

Le *Baltimore Sun* écrit à ce sujet : « Le Japon a l'intention d'établir un protectorat sur la Chine. Pour faire respecter par le Japon le principe de la porte ouverte et les autres engagements internationaux, nous n'avons, sauf un recours à la force armée, qu'un moyen : la contrainte morale, c'est-à-dire la stricte observation de la doctrine de Stimson. »

Le *Washington Post* pense que les gouvernements des Etats-Unis et de Grande-Bretagne se consulteront sur la situation dans le Pacifique.

A Londres, on attend un complément d'informations pour se prononcer, la déclaration japonaise n'ayant pas eu le caractère d'une notification diplomatique, mais simplement celui d'une communication à la presse.

Dans les cercles libéraux japonais, on critique le procédé gouvernemental et on dit que le ministère des affaires étrangères a cédé à une pression des militaires.

De fait, un militaire japonais a dit au représentant de l'Agence Havas à Tokio que l'armée approuvait entièrement la note du ministère des affaires étrangères. Les Occidentaux qui veulent aider la Chine, a-t-il dit, ne lui font que du mal ; les Japonais seuls comprennent l'âme chinoise et peuvent agir à bon escient. Un bloc sino-japonais est en train de se constituer ; c'est l'unique moyen d'assurer la tranquillité à la Chine, qui, livrée à elle-même et travaillée par les intrigues occidentales, serait condamnée à l'anarchie perpétuelle.

Inutile de dire que, dans les sphères gouvernementales chinoises, on proteste avec vigueur contre la prétention japonaise d'empêcher la Chine de s'entendre avec qui lui plaît.

***

La *Gazette populaire de Cologne* enregistre l'annonce de la prochaine promotion de l'évêque de Berlin, Mgr Bares, au cardinalat, en se disant hors d'état de la confirmer. Elle tient cela pour possible ; il paraît naturel, en effet, que l'évêque résidant dans la capitale du Reich revête la dignité de cardinal.

L'évêché de Berlin n'a été érigé qu'en 1929, en vertu du concordat conclu entre le gouvernement prussien d'alors, aujourd'hui si honni, et le Saint-Siège. Auparavant, Berlin dépendait, avec le vicariat apostolique du Mecklembourg, de l'évêque de Breslau, qui y était représenté par le Prévôt de Sainte-Hedwige, la première église qu'il fut permis aux catholiques d'y posséder depuis la Réformation ; elle leur avait été donnée par Frédéric-le-Grand, qui avait pourvu par là aux besoins religieux des sujets catholiques servant dans la garnison de Berlin. C'était en 1704 ; on n'avait plus célébré la messe dans le Brandebourg depuis Luther.

***

M. Léon Blum, le chef millionnaire du parti socialiste français, s'efforce d'ameuter l'opinion contre les décrets-lois de M. Doumergue. Il invite les postiers, les fonctionnaires et les agents des services publics à suivre avec discipline les ordres de grève qu'ils pourraient recevoir, c'est-à-dire qu'il tâche lui-même de leur faire envoyer.

Rétrospectivement, il fait le procès de Clémenceau, de Briand et de Millerand, qui s'efforcèrent de briser l'union syndicale des fonctionnaires, en prononçant les révocations nécessaires.

M. Doumergue, qui a accepté de constituer le ministère pour opérer le redressement matériel et moral dont la France a besoin, ne capitulera pas devant les sommations et les grèves. Ses collègues ont la même fermeté que lui. Les fonctionnaires, s'ils n'imitent pas le bon sens des anciens combattants, s'exposent donc à souffrir beaucoup. M. Léon Blum le sait bien ; mais il les immole d'avance à sa gloire de gréviculteur.

***

Le parti radical-socialiste français est tiraillé par deux tendances depuis qu'a éclaté l'affaire Stavisky : ceux qui veulent procéder à une épuration complète des cadres de leurs troupes et ceux qui, tout en feignant d'accepter le principe de cette opération, font tout ce qu'ils peuvent pour qu'elle n'ait pas lieu.

Les épurateurs, au nombre desquels comptent les directeurs de l'*Œuvre*, se recrutent principalement en province. Les partisans de la lumière sous le boisseau sont les coryphées du groupe parlementaire radical-socialiste, dont les parents et amis se trouvent compromis dans les événements en cours et qui sont soumis aux interrogatoires des commissions d'enquête.

Le bureau du parti, à Paris, vient d'arrêter le programme du congrès extraordinaire de Clermont-Ferrand, dont l'idée était née dès les premiers jours de l'affaire Stavisky, quand on avait vu quelle trouée elle allait faire dans les rangs des radicaux-socialistes. Une première fois, les dirigeants avaient obtenu que le congrès fût ajourné à une date ultérieure, pensant que l'accalmie se produirait et que les congressistes pourraient discuter de choses qui n'auraient plus une pressante actualité. Mais la date fixée est prochaine et la crise du parti a encore toute son acuité à cause des énigmes qu'on n'a pas encore percées et des coups de théâtre qui pourraient encore se produire.

Force a été au bureau radical-socialiste de Paris de faire figurer la question de l'épuration à l'ordre du jour du congrès. Il l'a réservée pour la dernière séance et il a passé sous silence l'article connexe, qu'on lui demandait d'inscrire : la discussion de la politique générale du parti.

Cet escamotage produit aujourd'hui la grande colère de ceux qui s'intitulent les militants et qui voudraient faire le procès des politiciens et des brasseurs d'affaires qui composent bel et bien l'état-major radical-socialiste. Les fédérations de la province se prononcent pour les militants, qui réussiront probablement à remettre les bœufs devant la charrue.

La dissension qui précède le congrès fait présager que Clermont-Ferrand marquera la scission du parti qui, depuis tant d'années, a asservi la France.

La politique financière du président Roosevelt
jugée par M. Lamoureux, ministre français du commerce

Pour bien comprendre le président Roosevelt, il est bon de procéder à un bref rappel de sa politique.

En prenant possession de la Maison Blanche, le président a hérité une situation qu'on peut essentiellement résumer ainsi : déficit chronique et important du budget, crise économique prolongée, chômage atteignant 14 millions d'ouvriers.

Toutefois, le dollar, solidement gagé, demeurait ferme et inébranlable.

Dès son arrivée à la présidence, M. Roosevelt amorça et entreprit avec vigueur une politique orthodoxe et sage.

Il poursuivit d'abord résolument l'équilibre du budget par une réduction énergique des dépenses portant notamment sur les personnes (traitements, pensions, etc.)

Convaincu, d'autre part, que la reprise de l'activité économique était subordonnée à un accord préalable des grandes nations sur un certain nombre de problèmes essentiels, il organisa à Washington une sorte de consultation générale des hommes d'Etat européens ou de leurs représentants.

En même temps, il se prépara à collaborer activement au succès de la conférence de Londres qui devait se réunir peu après.

Brusquement, en pleine préparation de la conférence de Londres, le président Roosevelt s'orienta vers une politique toute différente.

Il rompit le lien qui rattachait le dollar à l'or, puis désavoua les représentants qu'il avait envoyés à Londres et refusa de s'associer au projet de défense des monnaies. Ce faisant, il poursuivait les objectifs suivants. Par la chute du dollar, il espérait éteindre ou, en tout cas, réduire sensiblement les dettes hypothécaires des fermiers de l'Ouest, provoquer une hausse du prix des matières premières, restaurer la production agricole et industrielle, supprimer ou réduire le chômage, et, en développant ainsi la capacité d'achat de chacun, ranimer l'activité économique de son pays.

Cette nouvelle politique connut, au début, le succès. La spéculation aidant, les prix remontèrent. Certaines usines rouvrirent leurs portes ; d'autres accrurent leur production. Le chômage diminua sensiblement. On cria victoire.

Mais, bientôt, on enregistra un échec de cette politique. On constata que, chaque fois, le dollar, après une chute, marquait un arrêt important. Les prix baissaient et l'activité diminuait.

Le président Roosevelt imagina alors de s'engager hardiment dans la voie de l'économie dirigée.

Les industriels furent invités à se soumettre au contrôle de l'Etat et à subir ses directives.

On leur demanda notamment de réduire sensiblement le nombre des heures de travail, tout en maintenant cependant les salaires ouvriers.

Cette politique fut entreprise au milieu d'un grand enthousiasme auquel se mêlait une sorte de mystique.

Le président Roosevelt, qui s'était fait conférer les pleins pouvoirs, l'appliqua avec énergie.

Néanmoins, malgré la docilité des industriels et l'élan confiant du pays, cette tentative n'a pas été plus heureuse que la précédente. Son échec paraît aujourd'hui complet et, pour la première fois, aux Etats-Unis mêmes, des critiques sévères s'élèvent contre le chef responsable de l'Etat.

Dans l'entourage du président Roosevelt, on impute l'échec de sa politique à la fermeté du dollar qui, en résistant aux manipulations dont il est l'objet, n'a pas permis de monter et de se maintenir au niveau souhaitable. Puisque la faute, croit-on, en est à la fermeté du dollar qui n'a baissé que d'environ 30 %, il n'y a qu'une chose à faire, pensent les conseillers du président Roosevelt, c'est de le faire baisser par la force. D'où l'idée d'utiliser le dollar pour acheter l'or disponible sur le marché mondial, afin de dévaloriser progressivement la monnaie américaine. Le président Roosevelt dispose d'ailleurs des pleins pouvoirs pour dévaloriser le dollar à concurrence de 50 % de sa valeur initiale.

On achètera donc, avec des dollars pour lesquels on fera marcher la planche à billets, l'or disponible sur le marché américain d'abord, et, si cela ne suffit pas, sur les autres marchés ; on agira ainsi jusqu'à ce que le dollar soit tombé à 12 fr. 50 (français).

Pour apprécier cette nouvelle phase de la politique américaine, observons d'abord que c'était la première fois qu'un grand pays dévalorisait systématiquement sa monnaie pour des fins économiques. A l'économie dirigée on a juxtaposé et subordonné la monnaie.

Du point de vue moral, le procédé paraissait contestable, car il avait comme conséquence de frapper sévèrement les épargnants au profit des spéculateurs et des débiteurs malheureux ou malhonnêtes. Ce n'est pas cela qui découragera le peuple américain de son goût abusif pour le jeu et la spéculation.

Du point de vue pratique, il ne me semble pas que cette nouvelle tentative doive être plus heureuse que les précédentes.

L'expérience seule dira dans quelle mesure l'opération tentée peut techniquement être réalisée.

En second lieu, il semble qu'on puisse assez bien prévoir le processus de l'entreprise. Au début, si l'on admet que le dollar sera dévalorisé, la chute de la monnaie, aidée en cela par la reprise de la spéculation, provoquera une hausse nouvelle des prix et sans doute un regain d'activité et d'espoir. C'est ce qui s'est déjà produit à chaque manipulation du dollar. Mais, lorsque le dollar aura atteint le niveau auquel le président Roosevelt veut le stabiliser, il est vraisemblable que la stabilisation monétaire entraînera, peu de temps après, une stabilisation des prix, puis un recul, pour tenir compte des effets de la spéculation.

L'erreur commise paraît être toujours la même depuis la conférence de Londres. Elle consiste à résoudre un problème purement économique par des manipulations monétaires unilatérales en négligeant l'aspect mondial de ce problème et la solidarité qui unit un grand peuple au reste de l'univers.

Beaucoup de gens ont manifesté la crainte que, en achetant de l'or sur le marché français, le gouvernement américain ne compromette la stabilité du franc. Ces craintes paraissent puériles.

On ne voit pas trop quel intérêt les Français pourraient avoir à céder leurs francs pour des dollars au moment précis où le président Roosevelt annonce qu'il entend acheter de l'or pour poursuivre la dévalorisation du dollar. Il n'y aurait qu'une hypothèse où la nouvelle politique américaine pourrait mettre en péril la stabilité du franc. C'est celle où le Parlement français refuserait d'équilibrer le budget et mettrait l'Etat dans l'obligation de recourir aux avances de la Banque de France pour faire face à ses besoins de trésorerie. Il en résulterait alors un ébranlement du crédit à la faveur duquel des Français pourraient se livrer aux aventures pour échapper au péril monétaire dont ils seraient eux-mêmes menacés.

(Reproduction, même partielle, interdite ; pour droit de reproduction, s'adresser à l'Agence littéraire internationale, 4, place du Panthéon, Paris.)

Washington, 20 avril.

Le président Roosevelt, cédant à la pression du congrès, serait disposé à lancer l'argent dans la circulation, à condition toutefois de se réserver personnellement le contrôle de cette opération.

Si les partisans de l'argent n'acceptaient pas ce compromis, il est probable que le congrès ne passerait pas outre au veto présidentiel.

D'autre part, le président affirme la nécessité d'une coopération internationale pour entreprendre la remonétisation de l'argent.

Au sujet des dépôts dans les banques fermées, le président ferait présenter un projet prévoyant, par l'intermédiaire de l'Etat, le remboursement partiel de ces dépôts.

Nouvelles diverses

Nous rappelons que M. Doumergue parlera de nouveau par radio à ses concitoyens, demain soir samedi, dès 7 h. ¾.

— M. Barthou, ministre français des affaires étrangères, a reçu hier jeudi après midi le comte Pignatti, ambassadeur d'Italie, M. Politis, ministre de Grèce, M. Cielens, ministre de Lettonie à Paris ainsi que M. Child, envoyé spécial de M. Roosevelt en Europe.

— Afin de prévenir de nouvelles demandes, le secrétariat de la Loterie française informe le public qu'il ne reste plus à vendre aucun billet de la 10me tranche.

— M. Ghigliani, ministre de l'intérieur en Urugay, a donné sa démission.

— M. Garner, vice-président du Sénat américain, a nommé sept membres de la commission sénatoriale récemment instituée pour enquêter sur la fabrication des armes et des munitions et sur leur trafic entre les Etats-Unis et les autres pays.

L'affaire Stavisky

M. Lescouvé ne veut pas être confronté avec M. Pressard

Paris, 19 avril.

La commission d'enquête a été informée que M. Lescouvé, premier-président de la cour de cassation, qui devait être entendu une seconde fois et éventuellement confronté avec M. Pressard, procureur de la république, l'avait prévenu qu'il ne se rendrait pas à cette convocation.

D'après les déclarations faites par un commissaire dans les couloirs de la Chambre, M. Lescouvé invoque, comme motif de son refus, l'intention manifestée par la commission de le confronter avec M. Pressard. Il ajoute qu'il ne peut admettre cette procédure, puisque ce dernier a fait l'objet d'une enquête que lui-même avait été chargé par le garde des sceaux de mener, d'accord avec les conseillers Bourgeon et Le Marchadour.

Toujours Prince et Pressard

Paris, 19 avril.

La commission a entendu M. Penancier, ancien garde des sceaux, au sujet des difficultés qui s'étaient élevées entre MM. Prince et Pressard quand il s'est agi de faire la lumière sur les responsabilités judiciaires dans l'affaire Stavisky.

L'ancien garde des sceaux n'a reçu le conseiller Prince qu'une fois. M. Prince apparut à M. Penancier comme un peu sur la défensive et très réservé, mais aucune animosité ne se montrait entre M. Pressard et lui.

M. Prince dit sans hésitation qu'il n'avait pas remis à M. Pressard le rapport Cousin, mais qu'il lui avait parlé des remises. En ce qui concerne l'émotion dont parle le rapport Lescouvé, M. Prince répondit : « Mon émotion était causée par ce fait que l'affaire avait été classée et que le rapport Pachot lui donnait un autre caractère que celui qui avait été primitivement envisagé. »

M. Penancier ajoute que M. Prince lui a dit formellement n'avoir pas remis le rapport Gripois à M. Pressard, car il avait pensé que les conclusions de ce rapport étaient infirmées par les résultats de l'enquête.

M. Penancier a eu l'impression que ce rapport n'avait pas eu pour M. Prince une importance particulière.

M. Lescouvé se ravise

Paris, 20 avril.

M. Guernut, président de la commission d'enquête, a annoncé dans les couloirs de la Chambre que l'incident soulevé par le refus de comparaître de M. Lescouvé, qui avait ému la commission, s'est trouvé définitivement réglé à la suite de l'entrevue du bureau avec le garde des sceaux. Il a suffi de quelques minutes d'entretien pour dissiper le malentendu qui s'était produit. M. Chéron a donné à la commission tous apaisements en lui déclarant que M. Lescouvé, avec lequel il était déjà entré en communication par téléphone, avait accepté de se rendre à la convocation de la commission.

Le régime des chemins de fer français

Paris, 20 avril.

Les mesures d'économies envisagées par M. Flandin pour remédier au déficit du fonds commun des grands réseaux, ont été approuvées. Elles comportent des dispositions à prendre par les grands réseaux et d'autres qui feront l'objet de décrets-lois. Ces décrets s'appliqueront spécialement au régime des retraites et à la coordination des transports.

Pour les traitements et salaires, les nouvelles échelles applicables à partir de demain comportent des réductions progressives, s'échelonnant de 5 à 10 %, le taux le plus bas étant appliqué aux traitements inférieurs à 20,000 francs.

Les primes et indemnités diverses, les gratifications, les indemnités de résidence seront réduites de 10 %.

Le maximum de la pension sera d'environ 56 % du traitement des trois meilleures années. La pension ainsi calculée subira une réduction de 10 à 15 % au maximum ; elle ne pourra toutefois être réduite à moins de 5000 francs.

Les agents pourront également, sous certaines conditions, être admis à la retraite par anticipation.

Un autre décret concerne la coordination des transports ferroviaires et routiers.

Le trafic doit être réparti entre l'automobile et le chemin de fer selon leurs aptitudes respectives. La voie ferrée doit assurer les transports à grande distance, tandis que la liaison entre les principaux centres ferroviaires et le pays d'alentour sera réservée à l'automobile.

Les arrêtés ministériels fixeront les conditions auxquelles devront satisfaire les transports routiers. Les transports privés et les services exceptionnels de transport de voyageurs ne seront pas soumis à cette réglementation.

Les réseaux pourront ainsi supprimer le trafic onéreux sur certaines lignes et même fermer sur certaines artères principales les stations secondaires. Quelques lignes à faible trafic seront supprimées.

L'ensemble de ces mesures réduira le déficit des réseaux d'environ 2 milliards par an.

Les effets de la note française

Commentaires allemands

Berlin, 19 avril.

Le *Deutsches Nachrichtenbureau* publie le commentaire suivant :

« Les milieux politiques considèrent la note française comme une grosse déception pour tous les amis sincères d'une entente. Au moment où les négociations menées depuis le 14 octobre aboutissent à un accord presque complet entre l'Allemagne, l'Italie et l'Angleterre, la France demande le retour à Genève, en donnant des raisons qui ne sont que des prétextes. Contraint de tirer les conséquences de son approbation antérieure à l'égalité de droits de l'Allemagne, le gouvernement français se réfugie dans les coulisses de Genève, où il espère trouver des conditions plus favorables à sa politique négative. Pendant qu'on continuerait, à Genève, à discuter sans fin et sans résultat sur le désarmement, l'Allemagne et les autres Etats désarmés regarderaient, impuissants, la France poursuivre ses armements.

« C'est cet esprit de discrimination unilatérale qui, en octobre dernier, obligea l'Allemagne à quitter Genève. La demande française du « retour à Genève » veut dire aussi « retour à Versailles », car la note française désavoue même les déclarations officielles faites par la France depuis le plan Herriot du 14 novembre 1932, qui prévoyait la revision de la Vme partie du traité de Versailles et la reconnaissance de l'égalité de droit de l'Allemagne dans la déclaration des cinq puissances du 11 décembre 1932. Les méthodes françaises excluent tout progrès. Après avoir empêché tout accord sur la diminution des armements, la France veut encore maintenant empêcher la limitation des armements, sans se préoccuper du plan anglais et italien, des larges concessions de l'Allemagne et des concessions anglaises dans la question des garanties.

« Etant donné que la France barre le dernier chemin praticable, après l'échec de la conférence du désarmement, tous ceux qui désirent des solutions constructives et une vraie pacification doivent constater que la politique française n'aboutit qu'à la désorganisation de l'Europe. »

L'opinion anglaise

Londres, 20 avril.

La note française et la situation nouvelle créée par ce document ont été étudiées par le comité ministériel du désarmement, présidé par M. Macdonald.

Ses conclusions seront soumises la semaine prochaine au cabinet.

Sir John Simon a reçu M. Henderson avec qui il s'est entretenu du même sujet.

La réunion du bureau de la conférence du désarmement demeure fixée au 30 avril.

Le gouvernement entend baser sa conduite sur les réactions de l'opinion anglaise.

A cet effet, il compte provoquer dans le courant du mois un débat parlementaire où s'exprimera l'opinion du pays.

On ne saurait considérer les vues exposées hier par les organes de presse qui ont condamné l'attitude française comme traduisant les vues du cabinet.

Si la réponse française clôt les négociations bilatérales, elle laisse la porte ouverte à la négociation sur le désarmement.

On ne perd pas l'espoir de voir Genève réaliser ce que Londres n'a pu faire.

Cependant, l'Angleterre ne se dispose pas à défendre la pérennité des clauses militaires du traité de Versailles.

Des anciens combattants pas contents

Paris, 20 avril.

A la sortie d'un meeting, une colonne, comprenant environ deux milliers d'amputés et de mutilés de guerre, a parcouru, hier soir, le boulevard Montmartre et le boulevard des Italiens, en protestant contre les décrets-lois et contre la réduction des pensions. Place de l'Opéra, répondant aux injonctions du service d'ordre, les manifestants se sont dispersés sans incident.

Le gouvernement français et le chômage

Paris, 20 avril.

MM. Sarraut, Flandin et Marquet sont parvenus à un accord complet sur l'appui que les fonds des assurances sociales pourraient fournir dans l'offensive contre le chômage et dans l'effort de reprise économique.

Une manifestation défendue à Paris

Paris, 19 avril.

D'accord avec le ministre de l'intérieur, le préfet de police a interdit la manifestation socialiste-communiste projetée pour protester contre le fascisme et demander la dissolution du conseil municipal de Paris.

L'AMNISTIE EN ESPAGNE

Madrid, 20 avril.

Dans le projet de loi d'amnistie, qui sera approuvé définitivement demain, la majorité a fait des concessions aux socialistes.

Alors que le premier projet excluait les auteurs de délits politiques commis après le 3 décembre 1933, c'est-à-dire au moment où le mouvement anarcho-syndicaliste a commencé, cette date-limite a été repoussée au 14 avril 1934, jour anniversaire de la proclamation de la république.

Sous réserve de l'interprétation que donneront les tribunaux, bénéficieront de la loi d'amnistie les militaires qui ont pris part au mouvement du 10 août 1932, entre autres les généraux Sanjurjo et Cavalcanti, les membres de la dictature de Primo de Rivera, et parmi eux MM. Calvo Sotello et Benjumea, qui n'attendent d'ailleurs que la promulgation de la loi pour venir occuper leur siège aux Cortès et toutes les personnes qui ont été emprisonnées ou poursuivies pour délits politiques de tous genres.

D'autre part, les biens qui avaient été confisqués aux personnes ayant pris part au mouvement du 10 août 1932 seront rendus.

Il n'est guère possible actuellement de fixer même approximativement le nombre d'inculpés ou de condamnés qui seront libérés par la nouvelle loi. Ce nombre s'élèvera vraisemblablement à plusieurs milliers.

Un nid de communistes turcs

Stamboul, 19 avril.

La Sûreté générale a découvert une organisation communiste comprenant plusieurs docteurs et des étudiants des universités. Des tracts subversifs, le journal *Stamboul-la-Rouge*, des machines à écrire, des duplicateurs et un important matériel de propagande, ont été saisis.

Dix personnes ont été arrêtées.

LE CABINET CHILIEN

Santiago du Chili, 20 avril.

A la suite de la démission récente de trois ministres radicaux, le cabinet avait démissionné. Le nouveau ministère a prêté serment. Les changements affectent l'intérieur qui est attribué à M. Salas, social-républicain ; l'éducation et la justice, attribuées à M. Vial, libéral ; le travail et l'agriculture, attribués à MM. Serani et Mandujano, démocrates.

Les radicaux, quoique absents, appuieront le ministère qui, comme le précédent, est une combinaison de concentration, quoique plus légèrement à gauche.

LES HABSBOURG

Vienne, 20 avril.

L'officielle *Wiener Zeitung* annonce que, sous la présidence du duc Max de Hohenlohe, fils de l'archiduc François-Ferdinand, l'héritier du trône assassiné à Sérajévo, il s'est constitué un comité qui, dès l'entrée en vigueur de la nouvelle constitution, traitera avec le gouvernement fédéral de toutes les questions concernant la maison des Habsbourg, notamment de l'exil des membres de la famille et des conflits portant sur la fortune de celle-ci.

Quelques illustres socialistes autrichiens internés

Vienne, 20 avril.

Quatre-vingts socialistes et communistes, jusqu'ici incarcérés à Vienne, ont été transférés au camp de concentration de Wœllersdorf. Parmi eux, se trouvent l'ancien président du conseil scolaire de Vienne, Gœckel, le chef du syndicat des employés de banque, le député Allina, le rapporteur financier de la municipalité de Vienne, Breitner.

Grèves aux Etats-Unis

New-York, 19 avril.

De nouvelles grèves se produisent en diverses régions des Etats-Unis à la suite des différends entre patrons et ouvriers sur la mise en application du code de travail du « National Recovery Act ». Déjà 21,000 mineurs se sont mis en grève.

On signale plusieurs échauffourées dans l'Alabama et l'Illinois. Deux personnes ont été tuées. Le gouverneur de l'Alabama a reçu un message du président Roosevelt qui promet d'intervenir pour mettre fin au conflit.

M. Mouchanof à Berlin

Berlin, 20 avril.

M. Mouchanof, premier-ministre de Bulgarie, a été reçu hier jeudi après midi par le chancelier Hitler, en présence du baron von Neurath, ministre des affaires étrangères.

M. Mouchanof, après avoir ensuite déposé une couronne au pied du monument commémoratif des soldats tombés pendant la grande guerre, s'est successivement entretenu avec MM. Schmitt, ministre de l'économie, Gœbbels, ministre de la propagande, Gœring, premier-ministre de Prusse et ministre de l'air, et von Neurath, ministre des affaires étrangères.

Sem Benelli sifflé à Rome

Catherine Sforza, la pièce du poète et dramaturge juif Sem Benelli, a été jouée au théâtre Quirino de Rome, au milieu d'un grand « chahut ». A une claque savamment organisée ont répondu des huées et des sifflets non moins sonores. Le tumulte a été tel que l'auteur est venu déclarer sur la scène que sa pièce était rigoureusement historique, ce qui déchaîna un nouveau tumulte. On entendit un spectateur crier à Sem Benelli : « Nous verserons cinq mille lires à la synagogue si vous fournissez les preuves de ce que vous avez écrit. » La représentation théâtrale ne prit fin qu'après de nombreuses interruptions.

Un convoi d'armes mystérieux pour Londres

Londres, 19 avril.

Selon les journaux hollandais, la police hollandaise a saisi, il y a un mois, plusieurs caisses de fusils et de cartouches au moment où elles allaient être embarquées sur un vaisseau qui devait les emmener à Londres. Les caisses venaient de Berlin, mais elles ne portaient pas l'adresse du destinataire.

Comme personne ne s'est annoncé pour les réclamer, il y a tout lieu de croire que ces armes devaient être employées à quelque fin coupable.

La police fait tous ses efforts pour trouver le ou les destinataires, mais jusqu'à maintenant on ne mentionne aucune piste.

Echos de partout

Les carrières pour les femmes

D'un journal de Paris :

Depuis huit jours, cloîtrées dans les loges de l'Ecole des Beaux-Arts, quatre jeunes filles travaillent en vue de gagner le concours de Rome de peinture. Dans trois mois, exactement le 7 juillet, et pour l'heure du déjeuner, elles sauront si l'une d'elles a mérité la récompense d'aller passer trois ans dans la « Ville Eternelle ».

Cette récompense, beaucoup d'artistes en gardent la mystique, bien qu'elle ne les serve en rien. D'une enquête menée par un de nos confrères, il résulte, en effet, que le titre de « premier grand prix de Rome » n'a point, surtout pour les femmes, une véritable valeur marchande. Sur les huit qui l'ont conquis, — la dernière étant encore pensionnaire de la villa Médicis, — il y en a sept qui ne parviennent pas à se faire, grâce à leur art, une situation convenable. Toutes sont obligées de se « débrouiller ». Entendez par là qu'elles acceptent, volontiers, des travaux inférieures à cet art.

De telles professions ont toujours présenté un côté aléatoire que les « temps difficiles » ne font qu'accentuer. Est-ce une raison pour blâmer les parents de ne pas diriger leurs filles vers une carrière plus pratique ? Laquelle donc est sûre aujourd'hui où presque toutes les femmes connaissent un métier qui ne les nourrit pas ?

Alors, en regard de tant de couturières, de modistes, de dactylos, pourquoi ne compterait-on pas des femmes peintres, graveurs, compositeurs, architectes ?

L'hospitalité française

De Maurice Prax, dans le *Petit Parisien* :

M. Trotzky, dans sa charmante villa de Barbizon, élaborait, en toute sérénité, on ne sait quelle nouvelle Internationale... Il complotait. Il conspirait, tout en buvant le bon vin de France, tout en écoutant chanter le rossignol dans les tendres ramures de la forêt...

Quelle drôle d'idée, tout de même, d'être venu « faire ça » chez nous ?...

— Mais, dirait M. Trotzky, on est si tranquille en France, on fait ce qu'on veut en France !

C'est entendu. Nous sommes et nous voulons rester hospitaliers. Mais il faudrait tout de même faire savoir à certains agitateurs d'importation, qui finissent par abuser de notre hospitalité, que nous ne laissons tranquilles, chez nous, que les étrangers courtois, décents et sympathiques qui savent se tenir tranquilles chez nous !

Mot de la fin

Visite aux prisonniers :

— Hein, vous serez content quand vous sortirez de prison !

— Heu... pas tant que ça... je suis condamné à mort !

Pour la langue française

« Vous feriez mieux de rester chez vous que de passer des heures à tapager dans les auberges. »

Ce verbe *tapager* a un sens patois qui signifie *récriminer, se plaindre violemment*. Ceux qui l'emploient en français lui donnent naturellement le sens de faire du bruit et du désordre. Mais le verbe *tapager* n'existe pas ; on emploie l'expression : faire du *tapage*. On appelle *tapageur* celui qui fait du tapage. On dit *toilette tapageuse* une toilette criarde, excentrique et de mauvais goût.

Nouvelles religieuses

La plus vieille effigie du Christ

Il existe une médaille de l'époque de Tibère, sur laquelle sont gravées d'un côté la tête du Messie et de l'autre une inscription en araméen qui peut se traduire ainsi : « Le Messie a régné ; il est venu pacifiquement et la lumière s'étant faite dans l'Homme, il vit. »

On ne connaissait jusqu'à présent que cinq exemplaires de cette médaille : l'un trouvé par une paysanne de Cork, en Irlande, et qui se trouve actuellement au Musée Ahsmolean, d'Oxford ; un second fut donné au pape Léon XIII par M. Boyer d'Agen, qui l'acheta chez un marchand de bric-à-brac israélite à Buenos-Ayres ; un troisième fut donné au roi d'Italie par un Italien domicilié à Jérusalem ; un quatrième fut acheté par hasard dans une vente à Milan par le professeur Marzorati, et un cinquième appartient à M. Prendini, dans la Vénétie.

On apprend aujourd'hui qu'un sixième exemplaire de cette précieuse médaille se trouve entre les mains d'un habitant de Trieste. Les archéologues prétendent que cette médaille est la plus ancienne effigie du Christ.

Le nouveau vicaire général de l'évêché de Coire

L'évêque de Coire a nommé vicaire général de l'évêché de Coire M. le doyen Caminada.

LA VIE ÉCONOMIQUE

L'industrie hôtelière

L'enquête sur la fréquentation des hôtels suisses en février s'est étendue à 6376 hôtels et pensions, comptant ensemble 132,959 lits.

	Nombre d'hôtes	
	Janvier	*Février*
Suisses	104,918	118,293
Etrangers	58,353	60,246
	163,271	178,539

Le nombre total des personnes descendues dans les hôtels et pensions de la Suisse pendant le mois de février est de 9,4 % plus élevé qu'en janvier. Cet accroissement est dû surtout à celui du nombre des Suisses (12,7 %), tandis que celui des voyageurs de l'étranger est moins marqué (3,2 %). Ces derniers ne représentent qu'un tiers du nombre global des arrivées.

La moyenne d'occupation des lits a été de 29 % ; dans les régions de tourisme aux Grisons, 61 % ; les Alpes vaudoises, 47,5 ; à Zurich, 34,8 ; à Bâle-Ville, 34,9 ; en Valais, 28 % ; dans l'Oberland bernois, 27,5 % et la région du Léman, 23,3 %.

A l'exception de Genève, Lausanne, La Chaux-de-Fonds et Lucerne, toutes les villes comptant plus de 30,000 habitants ont eu, en février, un taux d'occupation des lits supérieur à la moyenne pour l'ensemble de la Suisse.

Les stations climatériques d'hiver dans les Grisons — Arosa, Davos, Saint-Moritz — accusent une fréquentation plus grande que le mois précédent. A Arosa, le nombre des arrivées a été de 8217 et celui des nuitées de 116,000, pendant le mois de février, de sorte que le taux d'occupation des lits y a atteint 88,1 %, à Davos, 70,9 % et à Saint-Moritz, 64,0 %.

On voit que le mois de février peut être caractérisé comme particulièrement favorable aux stations d'hiver du canton des Grisons et dans l'Oberland bernois — à l'exception de Wengen et Mürren, ainsi qu'à Engelberg, tandis que dans les Alpes vaudoises le résultat du mois de février a été un peu inférieur à celui du mois de janvier.

Vers l'ouverture de la foire des vins de Vevey

C'est demain, samedi, que s'ouvrira officiellement à Vevey la 2me foire annuelle des vins vaudois. Tout est prêt pour recevoir le public qui ne manquera pas d'affluer au Casino du Rivage.

Il sera remis à chaque visiteur, avec son billet d'entrée à la foire, un verre-souvenir gravé aux armes de la Ville. A côté des stands collectifs réunissant une soixantaine de crus vaudois différents, où les dégustations sont gratuites, plusieurs représentants du commerce, avec lesquels la foire tient à entretenir des relations cordiales, ont édifié des pavillons particuliers du meilleur effet. La décoration artistique de l'ensemble des halles, qui fut si goûtée l'an dernier, a été améliorée encore par les sections des étalagistes et de peinture de l'Ecole veveysanne des arts et métiers.

Arts et métiers

L'Union suisse des arts et métiers vient de publier son 54me rapport sur l'exercice écoulé.

Le rapport dit que, comme les années précédentes, les arts et métiers suisses ont dû payer un lourd tribut à la crise économique. Sans recourir à l'aide de l'Etat, ils ont fait de vigoureux efforts d'adaptation pour surmonter les difficultés de l'heure présente par leurs propres moyens.

Le rapport s'étend longuement sur cette activité et les mesures d'entr'aide prises pendant l'exercice.

Il relate aussi les multiples démarches et interventions des organes directeurs de l'Union pour sauvegarder l'existence de plus en plus menacée des classes moyennes du commerce et des métiers ou pour conjurer de nouveaux périls. Dans nombre de domaines, cette activité a eu un plein succès.

Vu les expériences faites avec son office de comptabilité à Saint-Gall, l'Union suisse des arts et métiers a ouvert un bureau similaire pour la Suisse romande à Fribourg, au début de 1934.

La foire de Bâle de 1935

La Foire suisse d'échantillons de 1935 se tiendra du 30 mars au 9 avril.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Sur la piste des ravisseurs de l'enfant Lindbergh

La police américaine continue ses efforts pour découvrir les ravisseurs du petit Lindbergh. Une nouvelle piste apparaît, depuis la découverte d'une boucle de ceinture en or trouvée sur un faussaire arrêté à Boston et actuellement détenu au pénitencier de Leavenworth. Il a été prouvé que la boucle a été achetée en Europe avec une partie de la rançon de 50.000 dollars payée au mystérieux John par le docteur John Condon.

Le faussaire Lardner, membre de la bande Touhy, qui est détenu au pénitencier de Leavenworth, expliquant la provenance de la boucle en or qui a été trouvée sur lui, a déclaré l'avoir achetée en Suisse, avec l'argent provenant de la rançon du petit Lindbergh.

La police dit qu'aucun des billets de banque provenant de la rançon n'a été découvert en Suisse, mais plusieurs ont été retrouvés ailleurs en Europe.

Les bandits d'Extrême-Orient

On mande de Kharbine que les passagers d'une automotrice blindée qui conduisait deux trains de troupes ont été grièvement blessés par une explosion de dynamite, sur la voie ferrée, à l'est de Henctoahotzé. Cet attentat est l'œuvre de bandits.

Des orages

De violents orages ont sévi hier, jeudi, sur la région de la Ruhr et la partie inférieure de la vallée du Rhin, causant de gros dégâts et la mort de deux personnes.

Le feu à la forêt

Dans l'Orne, des incendies de forêts ont détruit 500 hectares de bois à Notre-Dame d'Aspres et 90 hectares dans la forêt de Tourouvre.

SUISSE

Un voleur pris

Hier, jeudi, Fritz Müller, apprenti pelletier, âgé de vingt ans, a forcé un meuble chez ses parents, à Lucerne, et s'est emparé d'environ 40,000 francs, principalement en billets de 1000 francs et quelques billets de 100 francs. Le jeune Müller prit alors la fuite. Il fut arrêté vers midi à Huttwil. Il était encore porteur de 39,835 francs.

Noyé

A Bienne, hier jeudi, le petit Karl Sauser, âgé de huit ans, jouant près du port, a glissé sur le mur de la jetée et est tombé à l'eau. Des passants accoururent et réussirent, après quelques minutes à retirer l'enfant, mais il avait succombé.

Après l'incendie de Payerne

M. Vigon, qui avait été brûlé lors de l'incendie de mardi à Vuary, près de Payerne, à la suite de l'explosion d'encaustique, a succombé à ses blessures à l'infirmerie de Payerne. Il était âgé de cinquante-trois ans.

Tué par un tramway

Hier, jeudi, à Berne, un garçonnet de sept ans est allé se jeter sous les roues d'un tramway et a été tué net.

Femmes de mauvaise vie

Comme les années précédentes, le trafic intense occasionné par la Foire d'échantillons a amené à Bâle des femmes de réputation douteuse. Mardi et mercredi, la police procéda à des descentes dans divers dancings et bars de la ville et arrêta une trentaine de femmes, pour la plupart des étrangères qui ne possédaient aucun permis de domicile ou de séjour. Elles furent reconduites à la frontière.

Mort au cimetière

Un homme, âgé d'environ quatre-vingts ans, s'était rendu hier jeudi au cimetière de Bâle sur la tombe de sa femme, lorsqu'il s'affaissa soudain et succomba à une attaque d'apoplexie.

CHRONIQUE INDUSTRIELLE

La construction de la « pipe-line » de Mossoul

Pour faciliter le transport, à travers le désert, du pétrole extrait à Mossoul, on a dû construire une canalisation, une « pipe-line » (conduite souterraine) de 2000 km. de long. Cela a exigé la répartition sur tout le parcours de 170,000 tonnes de tuyaux, de 400,000 tonnes pour les stations de pompage, et cela dans un pays où les moyens de transport sont peu développés.

On s'est servi, à cet effet, d'une armée de 400 camions montés sur pneus, capables de traîner une remorque (40 tonnes de charge utile) ; ils ont sillonné le désert en tous sens et apporté tout le matériel nécessaire pour qu'on pût mener à bien la construction de cette conduite considérable.

Dans les Petits-Cantons

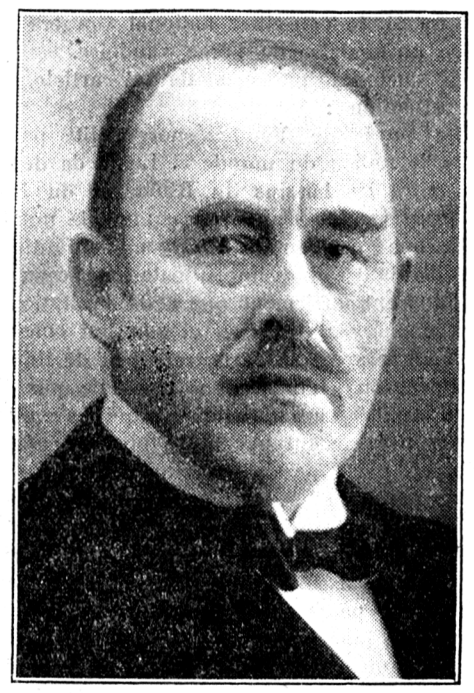

M. STOCKMANN
landammann et directeur des finances du canton d'Obwald, qui vient de donner sa démission.

Tribunaux

Le mystère du château de Waltershausen

A la Cour d'assises de Schweinfurt, où l'on cherche à éclaircir l'énigme du drame de Waltershausen et à savoir si le châtelain Werther a été assassiné par son domestique Liebig ou par un membre de sa famille ou s'il s'est ôté la vie, on a interrogé mardi la cuisinière du château, Crescence Fischer. Cette personne, qui a servi à Waltershausen de longues années, déjà avant que le capitaine Werther épousât la dame de céans, a dit sans façon ce qu'elle pensait. De la châtelaine, elle a dit que, charmante à l'ordinaire, elle était capable de se déchaîner comme une furie ; du châtelain, qu'elle avait toujours pensé qu'il finirait tragiquement ; du chauffeur Liebig, qu'elle était convaincue de son innocence. C'est elle-même qui a fermé la porte du château derrière lui, le soir avant le drame, car il couchait dans une dépendance ; il n'y avait plus moyen pour personne de rentrer au château, une fois l'unique porte fermée à clef et verrouillée.

Les conditions d'existence au château étaient si précaires que la cuisinière fut plusieurs fois obligée de faire venir des victuailles de sa famille pour que la table des maîtres ne fût pas trop dépourvue. Elle leur faisait croire que c'étaient des cadeaux qu'on lui faisait.

Elle a remarqué, une fois, que sa maîtresse, sur le point de sortir en automobile avec son mari, avait glissé un revolver dans son sac à main.

Les rapports entre les châtelains étaient corrects, sans cordialité. Le capitaine Werther était un vert-galant. La châtelaine avait confié à la cuisinière qu'elle ne pouvait garder auprès d'elle sa fille, née d'un premier mariage.

Le témoin a déclaré que la baronne de Waltershausen avait certainement une clef du logis du chauffeur ; ainsi s'expliquerait le rôle joué dans le drame par le revolver du chauffeur, avec lequel la châtelaine se serait blessée pour feindre un attentat.

A l'audience suivante, on a discuté l'alibi du baron de Waltershausen, fils de la châtelaine, pour les journées du 4 au 6 janvier, un mois après le drame, où le château reçut, de nuit, une visite mystérieuse, laquelle aurait eu pour objet de faire disparaître certains indices.

PETITE GAZETTE

Série de phénomènes

Nous vivons dans une époque extraordinaire ; l'autre jour, il était question d'une femme qui projetait de la lumière ; voici que le *British Medical Journal* nous informe aujourd'hui que, à Manchester, est soignée une jeune fille de douze ans et demi, qui, régulièrement, toutes les cinq minutes, et cela depuis plus de deux mois, émet un terrible hurlement d'une durée d'environ six secondes. Ce cri peut être parfaitement entendu dans un rayon de 30 mètres, alors même que toutes les portes et fenêtres de la chambre où l'enfant est isolée sont fermées. La patiente ouvre démesurément la bouche et pousse le cri désespéré de quelqu'un qu'on assassinerait.

Toutes les observations médicales faites à ce jour ne peuvent donner aucune explication de cet état, et les médecins qui soignent l'enfant se perdent en conjectures.

CALENDRIER

Samedi, 21 avril

Saint ANSELME

évêque, confesseur et docteur de l'Eglise

Saint Anselme, né dans la vallée d'Aoste, moine de l'Abbaye de Bec en Normandie, se distingua par sa science et sa haute vertu. Il défendit virilement les droits de l'Eglise contre les empiétements du pouvoir civil. († 1109.)

AUTOMOBILISME

La priorité de passage

Il paraît utile de rappeler que la priorité à la route principale ne donne pas à ceux qui circulent le droit de ne tenir aucun compte de ce qui peut déboucher des autres artères. Ils doivent rester constamment maîtres de leur machine et adapter leur vitesse aux conditions de la route. Ils ne devront pas forcer la priorité de passage lorsqu'ils apercevront un véhicule débouchant en même temps qu'eux de la voie secondaire. Même règle, dans les localités, pour ceux qui ont la priorité de droite. En outre, le conducteur venant d'une route secondaire et débouchant dans une route qui, sans être route à priorité, est néanmoins une route à fort trafic, devra réduire sa vitesse et prendre les précautions d'usage.

Les sorties de cours, de garages et autres lieux donnant sur la voie publique obligent en tout état de cause ceux qui les utilisent à céder le pas aux usagers de cette voie.

Pour atténuer quelque peu les inconvénients qu'on ne peut s'empêcher d'appréhender du fait de la priorité de droite absolue en localité, on conseille aux cantons de faire placer les signaux d'entrée de localité aussi près que possible du centre de l'agglomération. Partout où la localité proprement dite est séparée des quartiers excentriques par une route d'une certaine longueur aux habitations clairsemées, cette route connaîtra le régime de la priorité aux routes principales.

En matière de signaux de localité, quelques cantons ont proposé de réserver le fond bleu et les lettres blanches aux routes principales à priorité et d'utiliser un écriteau blanc à lettres noires pour les entrées de localités situées sur les autres routes. En attendant et pour éviter des fausses manœuvres, on recommande aux cantons de se borner à placer les signaux de localité bleus sur les routes principales à priorité. Toutefois, là où il y en a déjà sur d'autres, on peut provisoirement les laisser.

Les pouvoirs compétents étudient encore les suggestions du Touring-Club, tendant à « corser » la signalisation du débouché sur la voie principale par une bande jaune traversant la route, comme cela existe en France ; de même (toujours à l'exemple français), les bornes kilométriques uniformes, ou piquets rayés noir et blanc, pour ponctuer les routes principales. (Rappelons qu'en France il existe encore, entre chaque borne kilométrique, neuf bornes hectométriques de plus petites dimensions.)

Autre sage disposition : lorsque le canton sera appelé à supprimer la priorité de passage à une voie principale débouchant dans une autre route principale ou la croisant, il devra auparavant entendre les autorités touristiques intéressées.

Enfin les cantons ont jusqu'au 1er juillet pour l'apposition des poteaux indicateurs et signaux de localités et jusqu'au 1er janvier prochain pour les écriteaux des débouchés et autres.

LES SPORTS

Courses de chevaux de Morges

L'assemblée annuelle des sociétaires a entendu au Casino de Morges un rapport de M. le président, le colonel Georges Marcuard, relevant la brillante réussite des courses de l'année dernière au point de vue sportif. Malgré le temps peu clément, des milliers de spectateurs sont quand même venus à Morges par pur esprit sportif.

L'assemblée a fixé au dimanche 10 juin la date des courses de chevaux de Morges. Le programme, très complet, compte 10 épreuves avec une dotation de 10,000 fr. pour les prix.

Le comité réélu a le bonheur de compter un nouveau membre, M. le colonel Julius Schwarz, commandant de la Place d'armes de Bière, officier qui porte un grand intérêt au sport hippique.

Nos meilleurs sportmen ont pris part à la discussion pour l'élaboration du programme des courses de chevaux civiles et militaires et du concours hippique du 10 juin. Si le temps veut bien être favorable, Morges verra, comme de coutume, la grande foule accourir sur son superbe hippodrome.

Course de Nice

A Nice, à la quatrième journée du concours hippique, le prix de la cavalerie belge a été gagné par *Schwabensohn*, au lieutenant Schwarzenbach (Suisse). Classement par nations à cette épreuve : 1. Italie, 2. France, 3. Suisse.

Nouvelles financières

Aciéries Fischer

Le conseil d'administration des Aciéries Georges Fischer, à Schaffhouse, propose à l'assemblée générale d'utiliser l'excédent d'exercice à des amortissements et des réserves extraordinaires, de reporter 785,878 fr. à compte nouveau et de renoncer, comme l'année dernière, à la distribution d'un dividende.

Autour des élections bernoises

On nous écrit de Berne :

Le 6 mai approche, mais on ne connaît pas encore la situation électorale pour le renouvellement du Conseil d'Etat. Les cinq conseillers agrariens sortants et les trois conseillers radicaux restants seront candidats ; quant au quatrième siège radical, abandonné par M. Merz, on ne sait rien encore. Les agrariens ne réclament pas ce mandat, au moins pas officiellement, et les radicaux n'osent pas porter un candidat avant de savoir si celui-ci peut compter sur l'appui des agrariens. Les radicaux ne disposent que d'un sixième du corps électoral ; s'ils ont trois ou quatre conseillers d'Etat sur neuf, c'est grâce au désintéressement du parti agrarien et à l'impossibilité des socialistes d'arriver à faire passer un des leurs. Les socialistes, dit-on, porteront d'un coup trois candidats, et des modérés ; le tiers du corps électoral bernois est rouge.

Pour les élections au Grand Conseil, l'intérêt se concentre sur l'éclosion de listes frontistes. La *Heimatwehr*, groupe agrarien et fasciste, attaque dans une demi-douzaine de districts et menace quelques mandataires agrariens. Dans la capitale, une liste frontiste était attendue avec curiosité. On comptait y voir figurer des colonels, des journalistes, des industriels et des patriciens, qui s'agitent depuis une année. La publication de la liste a été une déception pour tous les gens qui se réjouissaient de voir lutter les amis du renouveau national sous leur propre drapeau. La liste frontiste déposée ne contient que six noms pour les 37 sièges à repourvoir dans la ville de Berne : trois citoyens habitant Berne, un dessinateur, un fromager et un afficheur (!), et trois habitants de Bienne, un ingénieur, un médecin et un tonnelier. Ces chevaliers sans peur et sans reproche n'auront guère de succès.

Ce sont plutôt les *Freigeldler*, les gens de la monnaie franche, qui pourraient recueillir un nombre important de voix ; car la paroisse de ces fanatiques est grande.

Le Cercle des Amitiés catholiques à Zurich

Lors de son assemblée générale annuelle du mois de mars, le Cercle des Amitiés catholiques à Zurich, dont M. l'abbé Dr Kaufmann assure la direction spirituelle, a élu comme suit son comité pour l'année 1934 : président : M. Auguste Marin, Bucheggstrasse, 114, Zurich, 6e ; vice-présidente : Mlle Marguerite Feldmeyer ; trésorier : M. Louis Neuhaus ; secrétaire : Mlle Marie Zaffaroni ; président de la section des messieurs : M. Roger Chatton ; présidente de la section des dames : Mlle Marguerite Courtois.

A tous les futurs Romands de Zurich, cordiale bienvenue ; ils trouveront au Cercle des Amitiés catholiques franche amitié, formation morale et intellectuelle et gaieté latine.

Festival Othmar Schœck, à Berne

Les organisateurs de cette manifestation nationale qui aura lieu du 22 au 29 avril, sont la société de musique de Berne, la société de l'orchestre de Berne, le petit chœur de la Liedertafel de Berne, la Société de théâtre, le Théâtre municipal et la société radiophonique de Berne. Les chefs d'orchestre seront Othmar Schœck, Fritz Brun, et Kurt Rothenbühler. Parmi les solistes, on entendra Félix Lœffel, Hélène Fahrni, Ilona Durigo, Ernest Bauer, Luc Balmer, Willi Schuh, conférencier.

Prospectus par le secrétariat Müller et Schade, Berne, Spitalgasse, 20.

Il existerait un malaise vaudois

La *Gazette de Lausanne* a publié hier un article de M. le conseiller national Gorgerat qui dénonce un malaise de l'âme vaudoise.

Voici quelques passages de cet article, qui mérite attention :

« Le pays de Vaud s'enorgueillit parfois d'être « le milieu du monde ». Ligne de démarcation entre les bassins du Rhône et du Rhin, notre terre vaudoise apparaît comme le nombril de l'Europe occidentale... Orgueil enfantin et vanité d'autant plus imprudente que ceux qui nous jalousent affirment que cette hésitation de l'eau à choisir sa direction et son but constitue exactement le symbole de notre esprit de timidité et d'indécision. L'indécision n'est-elle pas l'un de nos traits caractéristiques, qui s'explique d'ailleurs précisément par notre position géographique et, par voie de conséquence, par notre situation politique ?

« Terre de transition entre le Nord et le Midi, trait d'union entre les races latine et germanique — française de langue et suisse de nationalité —, la patrie vaudoise a, certes, un très beau rôle à jouer, mais notre petit pays est-il assez puissant, assez conscient de sa personnalité, pour n'être pas inférieur à sa tâche et pour n'être pas vaincu par elle ?

« Au point de vue ethnique, linguistique et politique, notre pays est devenu et devient toujours plus un véritable carrefour des idées et des civilisations, une plaque tournante où de multiples convois se croisent, venant des quatre points cardinaux.

« Croisée des chemins — croisement des races : depuis une cinquantaine d'années, notre canton a été envahi, très pacifiquement d'ailleurs, par toute une population étrangère, composée principalement de Confédérés romands et alémaniques, de Piémontais et de Lombards, de Français et de métèques. Ces nouveaux venus se sont mêlés assez intimement à l'ancienne population ; ils ont été assimilés par elle. Mais, la race autochtone sort-elle indemne de cette opération ? N'est-elle pas, au contraire, affaiblie par cette transfusion répétée ? Son sang ne charrie-t-il pas des éléments étrangers, qui peuvent jeter un trouble inquiétant dans tout l'organisme ? N'y a-t-il pas péril pour l'avenir ?

« Le mélange de ces divers éléments de la population, provenant de pays où la mentalité, la langue, la religion sont différentes, crée une rupture de l'unité intellectuelle et morale.

« Qui dit fusion dit aussi confusion. C'est l'indécision dans les sentiments et dans les idées, le trouble dans les esprits et dans les cœurs. »

M. Gorgerat constate que cette indécision et ce trouble apparaissent d'abord dans le langage du peuple, de plus en plus chargé de néologismes exotiques, puis dans l'architecture des villes, de plus en plus hétéroclite.

« Les fautes du langage et du goût sont aisément perceptibles à nos sens ; mais la confusion des idées et l'invasion des mentalités qui nous sont étrangères sont, quoique moins visibles, tout aussi dangereuses dans tous les autres domaines.

« Que l'on pense à l'histoire « nationale » qu'on inculque à nos enfants et où — par exemple — la bataille de Morat (qui fut en réalité le tombeau de la liberté vaudoise (?) et qui est peut-être la date la plus tristement tragique (!) de notre histoire) est présentée comme une journée glorieuse, devant être chantée et fêtée par les descendants des vaincus et des victimes (?) de cette victoire des Ligues suisses.

« Que l'on pense aussi à la question religieuse, ou plutôt confessionnelle, au danger des mariages mixtes résultant aussi de ce mélange d'éléments allogènes, aux discordes qui en sont parfois la conséquence, au trouble des âmes sensibles et inquiètes. »

Tout cela, dit M. Gorgerat, c'est la conséquence de la domination bernoise et de l'entrée de Vaud dans la Confédération suisse.

« Appartenant politiquement à la Suisse, mais de vieille tradition latine et de langue française, nous autres, Vaudois, pourrions, semble-t-il, chanter : « J'ai deux amours »... ; mais, en réalité, — l'esprit et le cœur écartelés —, nous nous sentons également étrangers, que nous nous trouvions à Paris ou à Berne.

« Lorsque nous sommes en France, nous nous considérons, au fond de nous-mêmes, comme étant plus « français » que la plupart des citoyens de la « grande nation ». Nous savons que nos aïeux parlaient la langue française bien avant les Corses, les Niçois, les Bretons, les Flamands, les Alsaciens, etc. Mais, nous n'en sommes pas moins complètement étrangers à la France et nous le demeurerons toujours. Lorsque, d'autre part, nous allons à Berne, nous nous y sentons très souvent aussi des étrangers, non seulement par la langue, mais encore et surtout par la mentalité, par la conception même de la vie. D'ailleurs, nous y faisons souvent figure de « parents pauvres », tout juste tolérés par nos Confédérés et par la puissante bureaucratie fédérale.

« Etrangers partout, sauf sur notre petite terre vaudoise, envahie elle-même par l'étranger, — voilà tout le drame intime de la nation vaudoise, de son âme inquiète, de son obscur destin (qui présente bien des analogies avec celui du Tessin et celui de l'Alsace).

« Notre destin ne se présente pas comme une belle voie droite, en direction d'un idéal lumineux : c'est un carrefour incertain, où nous marchons à tâtons dans la brume...

« *Quo vadis,* peuple vaudois ? »

Au bout de ces sombres réflexions, M. Gorgerat se défend, cependant, de vouloir propager le pessimisme. Il conclut qu'il faut « fortifier la nation vaudoise, en accentuer la personnalité, bander nos énergies, pour que nous puissions accomplir, sans défaillance et sans danger majeur, notre mission difficile et périlleuse ».

Et pour cela, le peuple vaudois doit être plus fédéraliste que jamais.

M. Gorgerat est un homme de haute culture ; c'est une des têtes les plus fines du parti libéral vaudois. Qu'il se produise dans la population vaudoise, par l'afflux continuel d'éléments hétérogènes, qu'attirent la richesse et la douceur du pays de Vaud, une certaine altération de l'esprit du terroir, cela est bien possible et même probable, encore que l'assimilation de ces nouveaux-venus se fasse très rapidement et très à fond, grâce à une atmosphère particulièrement propice à ce phénomène de naturalisation.

Qu'un certain cosmopolitisme du langage et de l'architecture tende à évincer le parler et le style du cru, cela encore est vrai.

Mais de là à dire que le Vaudois cesse d'être lui-même et qu'il ne se sent plus chez lui nulle part, ni au bord du Léman, ni dans le Gros de Vaud, et qu'il ne sait s'il se sent plus étranger à Berne ou à Paris, c'est aller un peu loin.

Le Vaudois, « parent pauvre » dans la Confédération ? Voilà une doléance qui surprend, surtout sous le règne présidentiel de M. Pilet-Golaz.

Beaucoup de confédérés s'affligeront d'entendre M. Gorgerat dire que Morat a été le tombeau de la liberté vaudoise.

Cela peut être vrai pour les trois cents ans où l'ours de Berne posa sa lourde patte sur la terre de Vaud. Mais M. Gorgerat oublie-t-il que son beau canton est un Etat souverain de la Confédération suisse ?

ARCHÉOLOGIE

Les fouilles de Vidy

On nous écrit de Lausanne :

Récemment, en creusant les fondations d'une maison d'habitation sur la propriété du château de Vidy, la pioche des terrassiers a mis au jour les vestiges d'un édifice romain. Grâce à la complaisance du propriétaire, on put entreprendre l'exploration méthodique du terrain, et cela a fourni en même temps l'occasion d'ouvrir un chantier pour chômeurs.

Les premiers résultats des fouilles ont été si intéressants que l'association du Vieux-Lausanne s'est rendue acquéreur du terrain, ce dont ne peuvent que se réjouir tous ceux que passionne le passé lointain de notre cité. Au tableau des découvertes : un mur de quatre-vingt-dix centimètres d'épaisseur et d'une trentaine de mètres de longueur que sa facture fait remonter au premier siècle et qui devait, apparemment, clôturer une cour ; un hypocauste ou foyer souterrain, destiné au chauffage du sol d'une salle voisine ; deux chambres aux parois vernies ou décorées de palmes stylisées, dont la peinture est en parfait état de conservation ; une soixantaine d'amphores de formes variées, la plupart de grande taille, et dont quelques-unes se terminent, à la base, par une pointe permettant de les fixer dans le sol sablonneux des caves dans lesquelles elles gisaient ; enfin, quelques ustensiles ménagers, des fragments de récipients en grès, et trois pièces de monnaie, l'une de Trajan (98 à 117) ; une autre d'Adrien (117 à 138), et la troisième d'Alexandre-Sévère (208 à 235). La rareté des objets de valeur s'explique par l'incendie et le pillage auxquels les Barbares soumirent l'antique *Lousonna,* vers le milieu du IIIme siècle.

La présence, à l'est du grand mur, de trois piliers plus épais que ceux de la Grenette de la Riponne démolie l'an dernier avait fait émettre l'idée que les fouilles actuelles pourraient se rapporter à un marché couvert ; mais la découverte d'autres maçonneries dans le voisinage de ces piliers a fait écarter cette idée. Certains indices donneraient à penser que l'on se trouve plutôt en présence d'une exploitation rurale de quelque importance. C'est ainsi qu'on a découvert, dans un angle de la salle destinée à être chauffée par l'hypocauste, un réduit de maçonnerie contenant du sable fin. On présume que cette salle était peut-être destinée au séchage des fruits et que le rôle du sable, étendu sur le sol, était de modérer l'action de la chaleur sur les fruits. Quoi qu'il en soit, il s'avère que l'édifice devait appartenir au quartier le plus important de l'agglomération romaine.

On vient de mettre encore au jour un *impluvium* aux dalles de mollasse, sur lesquelles se devine le travail d'érosion de l'eau.

Dans un très intéressant article, M. Maxime Reymond souligne, en évoquant les multiples routes romaines qui, de Genève, d'Orbe, d'Yverdon, d'Avenches, de Moudon et de Vevey, convergeaient vers Vidy, toute l'importance que devait revêtir, au point de vue économique, le *Lousonna* des anciens. C'est là une raison de plus pour souhaiter avec lui que notre génération en fasse, avec ferveur, revivre l'attachant souvenir.

A. A.

---

22 *Feuileton de LA LIBERTÉ*

Le secret du disque

par Paul SAMY

La comtesse se donnait l'orgueil d'avoir à ses côtés sa belle-fille dont la beauté et la distinction la flattaient sans porter ombrage à l'éclat qu'elle répandait et qui la faisait comme la sœur aînée de Suzanne.

Elle n'avait pas à craindre la rivalité d'une jeunesse pleine de réserve et ignorante des grâces et des coquetteries où elle excellait.

Que ce fût ou non par calcul, elle ne pouvait, au surplus, moins faire que d'associer la fille de son mari à ces réceptions où l'on se fût étonné de ne point l'y voir.

C'était pour Suzanne une corvée à laquelle elle se soumettait, non seulement en souvenir de son père, mais pour ne point laisser, deviner les relations toutes conventionnelles qu'elle entretenait avec sa belle-mère.

Et ce fut pour le même motif qu'elle consentit à accompagner la comtesse dans quelques visites qu'elle ne pouvait se dispenser de rendre aux familles que son père avait fréquentées.

Les autres lui étaient plus qu'indifférentes. Elles composaient la société personnelle de la comtesse et le peu qu'elle en savait ne la disposait pas, bien au contraire, à en faire la sienne.

Sa belle-mère ne l'y invitait pas, ce qui épargnait à la jeune fille, en lui refusant, de manifester une répulsion instinctive à l'égard de gens dont les noms sonnaient mal à ses oreilles.

Elle bornait sa société à quelques camarades de ses anciens cours et qu'elle retrouvait au Palais, où le mari d'Aline lui avait servi d'introducteur, sans lui laisser ignorer à quelles difficultés elle allait se heurter pour s'y faire une place.

Suzanne lui avait avoué qu'elle ne se sentait pas, en effet, capable d'aborder jamais la barre. Toute son ambition avait été, en prévision d'un avenir malheureux, de gagner sa vie comme secrétaire d'avocat ou comme attachée à un contentieux.

— Eh bien, lui avait dit Lucien Virert en riant, si vous deveniez mon secrétaire, Suzanne ? Vous y feriez votre apprentissage.

— C'est sérieux ? lui avait répondu la jeune fille. Alors j'accepte. Ce me sera une occupation.

— Jusqu'à ton mariage, avait répliqué Aline qui assistait à leur conversation dans le cabinet de son mari. Va ! tu ne manqueras pas de prétendants avec ta beauté.

Suzanne sourit en pensant à l'ingénieur, mais ne se doutant pas alors qu'un mois plus tard elle mettrait sa main dans la sienne.

Elle n'avait pas osé raconter cette scène à Loriot dans les lettres qu'elle lui adressait, s'étant contentée de lui apprendre qu'elle servait de secrétaire à son ami Lucien.

Mais, dès le lendemain de la visite de ce dernier à la rue Poncelet, après lui avoir exprimé son bonheur d'aimer et d'être aimée, elle avait rapporté à son fiancé son ancienne conversation avec ses amis Virert.

— Je vais les revoir demain, chez eux, ajouta-t-elle, mais je ne crois pas que l'heure soit venue de parler de nos fiançailles, même à eux. Il faut, au préalable, mon cher Jean, que nous causions ensemble et que nous causions, hélas ! d'affaires, des miennes comme des vôtres, des miennes surtout. J'ai peur qu'il nous faille attendre un peu avant de nous mettre, comme on dit, en ménage. Vous en jugerez par vous-même quand je vous aurai tout expliqué.

Qu'avait-il besoin d'explications ? Elle l'aimait, elle serait sa femme. L'heure présente lui suffisait. L'autre heure, celle qui mettrait le comble à leur bonheur, il l'attendrait avec autant de patience qu'il en avait mis pour conquérir son amour.

Ils allaient vivre, lui écrivait-il, comme elle le voudrait, dans le secret de leur cœur, jusqu'à ce qu'elle fixât elle-même le moment où ils s'uniraient.

XIII

Ils se revirent quelques jours plus tard, rue Poncelet, un dimanche où il ne se rendait pas à l'usine de Suresnes et pour répondre à la promesse qu'il avait faite à Mme d'Orville de lui rendre visite.

La comtesse était sortie et ce fut la jeune fille qui le reçut dans le salon où la femme de chambre l'avait introduit.

Il l'avait prévenue par un mot et elle fut aussitôt près de lui.

Tout à son bonheur, il ne pensait plus aux allusions de la dernière lettre de Suzanne. Ce fut elle qui les lui rappela.

Ils devaient envisager l'avenir avant de se marier. Elle lui expliqua que son père, en mourant, avait laissé à elle et à sa belle-mère des ressources fort diminuées.

Son mariage, en l'émancipant, la rendrait maîtresse des trois quarts de l'héritage du comte et ne laisserait à la comtesse que la jouissance d'un quart, tout au plus une dizaine de mille francs de revenu.

— Ai-je le droit, ajouta-t-elle, de mettre la femme de mon père et qui porte son nom dans une pareille infortune ? J'ai même dû, pour lui permettre de tenir son rang, joindre, pendant plusieurs années, aux revenus laissés par mon père, ceux de la dot de ma mère. C'est celle que je peux apporter en mariage. Jointe à vos ressources, qui sont modestes, m'a dit Lucien Virert, nous vivrons, certes, mais combien péniblement à Paris ! Toute autre serait ma situation si j'étais seule, mais, je vous le répète, Jean, je dois tenir compte de celle de la comtesse d'Orville.

— Je vous comprends, répondit l'ingénieur, mais j'espère que d'ici peu de temps nous n'aurons même pas besoin de toucher à la dot de votre mère, mes ressources personnelles nous suffiront. Je compte beaucoup sur le brevet que je vais prendre pour un nouveau moteur que la maison Bonnet m'a retenu. Ce sera pour nous, sinon la fortune, du moins le bien-être. Encore quelques mois et nous serons fixés.

— Quelques mois ? fit-elle en souriant. Jean, que c'est long !

— Alors, dit l'ingénieur, allions nos deux misères, mes faibles appointements et vos petits revenus personnels, et bravons l'infortune. Ma maison est petite, mais assez grande pour abriter notre amour.

— Oh ! protesta-t-elle, l'hôtel des d'Orville serait assez grand pour le contenir, Jean, s'il ne me tardait pas d'avoir un autre toit. J'ai soif de liberté, ne m'en demandez pas davantage.

(A suivre.)

Nouvelles de la dernière heure

L'embarras et les hésitations britanniques

Londres, 20 avril.

(Havas). — Au moment où le cabinet de Londres attend qu'on lui suggère une ligne de conduite, l'opinion publique anglaise semble sinon plus incertaine, du moins plus divisée que jamais. En ce qui concerne le fond du problème trois tendances essentielles se dessinent : la première profite de ce que le procès des responsabilités est difficile à instruire pour souligner que l'Angleterre ne saurait prendre un parti net. C'est ainsi que le *Daily Telegraph* estime que l'opinion publique, en Grande-Bretagne et en Italie, ferait échec à une tentative quelconque de la part d'une ou deux grandes puissances et d'un groupe de petites puissances pour organiser à Genève une manifestation antiallemande.

La deuxième tendance, particulièrement alarmée par le développement de l'aviation allemande que tous les journaux mettent en vedette, concentre son attention sur un point essentiel : la défense nationale et intérieure.

Enfin, la troisième tendance comprend le gros de l'opinion pacifiste et de l'union pour la Société des nations, et ses réactions ne sont jamais sans influence sur les conseils du gouvernement : « Ou bien empêcher l'Allemagne de réarmer, en faisant honneur aux promesses données à Versailles et à Locarno, ou bien admettre l'inévitable, c'est-à-dire la guerre à plus ou moins brève échéance. » Telle est l'alternative que pose dans une interview, publiée par le *New Chronicle*, lord Cecil, porte-parole ordinaire de ces milieux.

« Le gouvernement britannique, ajoute en substance lord Cecil, devrait faire savoir au gouvernement français, quant à l'agression aérienne subite, que l'Angleterre exécuterait le traité de Locarno, qu'elle ne songe nullement à répudier, à condition toutefois que les puissances signataires d'une convention s'engagent à venir au secours de celle d'entre elles qui serait attaquée. Nous devrons également nous rallier au contrôle de l'aviation civile. Si la France rejetait ces propositions, alors le Reich s'estimerait en droit de réarmer. »

Paris, 20 avril.

Au sujet de la note française remise à Londres, l'*Ere nouvelle*, organe de l'entente des gauches, écrit :

« Voilà le point de vue français nettement défini, unanimement approuvé par le gouvernement où tous les partis républicains sont représentés. Cette unanimité a une immense valeur. C'est la voix de la France qui s'est fait entendre, sévère, grave, sans doute, mais loyale et claire. Nous ne doutons pas que cette voix de la France républicaine soit entendue et comprise outre-Manche, où maintenant le réarmement du Reich n'est pas sans causer de graves inquiétudes. »

Pris, 20 avril.

Le *Matin* ne désespère pas que l'Angleterre, à la réflexion, devant le réarmement de l'Allemagne, n'approuve l'attitude de la France.

Quelles que soient les réactions britanniques, *Figaro* se félicite du geste de M. Barthou.

Enfin, l'*Agence économique et financière* démontre que la sécurité même de Londres trouve son compte dans les exigences françaises. « L'Angleterre, menacée par les armements de l'Allemagne hitlérienne, est en train de s'apercevoir que le mieux est de se mettre d'accord avec la France. »

L'opinion en Italie

Rome, 20 avril.

La réponse française à Londres sur le désarmement a produit en Italie une certaine surprise. On pensait que l'évolution de l'opinion britannique vers l'adoption des garanties d'exécution aurait permis à la France de prendre une attitude plus conciliante.

« Le désarmement, écrit le *Lavoro Fascista*, est maintenant à la dérive. La France, ajoute-t-il, après la réponse récente de l'Allemagne à Londres sur les crédits militaires, est devenue absolument hostile à une convention sur la base anglaise, et même un peu plus hésitante pour une convention sur la base italienne.

« On peut dire, assure le *Giornale d'Italia*, que cette note constitue un véritable coup de théâtre dans la politique extérieure de la France.

« La thèse de l'intransigeance, dit la *Tribuna*, triomphe sur toute la ligne ; elle évite les dangers d'un marchandage, mais elle ouvre la porte à la course aux armements. Pour nous, il nous paraît que la note française a le grand avantage de clarifier la question. »

La note en Belgique

Bruxelles, 20 avril.

La presse belge commente d'une façon extrêmement favorable la réponse française à la note du gouvernement britannique sur le désarmement et l'approuve sans réserve.

L'*Etoile belge*, libérale, écrit :

« La France a compris que la réponse impertinente du gouvernement du Reich au dernier questionnaire britannique constituait bel et bien un aveu flagrant — on serait tenté de dire cynique — de son réarmement. Aussi vient-elle d'opposer aux dernières suggestions britanniques un *non possumus* catégorique. C'est un changement de front qui va faire quelque bruit en Europe.

« En affirmant nettement son refus de reconnaître le réarmement illégalement effectué par l'Allemagne, le gouvernement français coupe court à tous les marchandages qui se préparaient. On s'apprêtait à établir toutes sortes de distinguos aussi subtils que dangereux sur les garanties d'exécution et les garanties de sécurité : M. Doumergue a saisi le danger pour la France et pour la paix de l'Europe d'une telle politique : il s'y est opposé fermement. »

La note en Pologne

Varsovie, 20 avril.

Les journaux polonais ont accueilli favorablement la réponse française à la note britannique ; on souligne particulièrement que le texte en a été accepté à l'unanimité par le cabinet. Cette unité de vues, dit-on, est la meilleure preuve de la force de la nouvelle orientation de la politique française.

L'*Express Poranny*, journal gouvernemental, souligne que la réponse française peut se résumer par la formule : « Sécurité d'abord, désarmement ensuite. » Ce même point de vue a été défendu à plusieurs reprises par les représentants de la Pologne à Genève.

De l'espoir en France

Paris, 20 avril.

Du *Journal :*

« Le rente remonte, signifiant une grande amélioration de l'état d'esprit public. La confiance refleurit. Cependant, les décrets-lois n'ont pas encore produit leurs effets. Les économies ne seront réalisées que progressiveement. Les mesures prises auront les plus heureuses conséquences au point de vue moral. Le pays a vu avec joie renaître l'autorité.

« M. Doumergue est revenu de Tournefeuille ; il a vu, mais n'a pas encore vaincu ; cependant, la situation est dans l'ensemble meilleure. »

Du *Petit Parisien :*

« Malgré la dureté de l'épreuve présente, il semble que maintenant un peu d'ordre et de calme renaît. Que l'œuvre difficile, mais courageusement commencée, soit continuée et les beaux jours reviendront. »

Le prochain Conseil des ministres français

Paris, 20 avril.

(Havas). — Selon le *Journal*, le Conseil des ministres de mardi prochain sera consacré à la question de l'outillage national, à la situation extérieure et au problème de la vie chère. Il est possible que M. Albert Sarraut entretienne ses collègues de la réforme qu'il étudie actuellement de la Sûreté générale.

Le maire communiste Doriot

Paris, 20 avril.

(Havas.) — On lit dans le *Petit Parisien :*

« Une affiche placardée, hier, sur les murs de Saint-Denis, près de Paris, annonce que M. Doriot a donné sa démission à la fois de maire et de conseiller municipal de cette localité. De nouvelles élections auront donc lieu prochainement pour procéder à l'élection du nouveau maire.

« M. Doriot, il va sans dire, pose sa candidature et cherche par ce moyen à se faire plébisciter. La raison de cette crise municipale remonte à quelque temps déjà. M. Doriot se trouvait, en effet, en désaccord avec le comité central du parti communiste pour une question de tactique dans la lutte contre le fascisme. Ses anciens coreligionnaires lui reprochent d'avoir constitué un comité de vigilance en commun avec les socialistes. »

Les réceptions du Pape

Cité du Vatican, 20 avril.

Le Pape a reçu Don Ricaldone, recteur majeur des Salésiens, accompagné des membres du conseil supérieur, qui lui a présenté les dons de postulation de la cause de canonisation de saint Jean Bosco. Etaient présents à l'audience le préfet, le directeur spirituel, l'économe, les conseillers ecclésiastique et professionnel, le secrétaire général et Don Tomazzetti, procureur général, postulateur de la cause.

Les présents étaient exposés dans la salle du petit trône.

On remarquait notamment un reliquaire en argent, orné de pierreries ; au centre de ce reliquaire, se trouve une vertèbre du nouveau saint ; parmi les autres dons, figuraient un tableau reproduisant le premier portrait du saint, exécuté par son élève Rollini, et des exemplaires richement reliés de la vie du nouveau saint, écrite par Mgr Salotti.

Les aménagements de la villa de Castel-Gandolfo

Rome, 20 avril.

Le Pape fera la semaine prochaine une visite à la villa de Castel-Gandolfo afin de se rendre compte personnellement des aménagements des appartements pontificaux et des autres locaux en vue du séjour qu'il fera dans cette résidence au mois de mai.

Dans les camps de concentration autrichiens

Vienne, 20 avril.

Contrairement à ce qui avait précédemment été annoncé, le conseiller municipal viennois Breitner n'a pas été conduit au camp de concentration de Wœllersdorf.

La production américaine du sucre

Washington, 20 avril.

(Havas). Le Sénat a voté avec amendements le projet de contrôle de la production du sucre. Le projet repart devant la Chambre qui décidera sur les amendements.

Le roi Carol de Roumanie

Paris, 20 avril.

On annonce de Bucarest que, au cours de la visite que le premier ministre, M. Tataresco, fera à Paris et à Londres, dans le courant du mois de mai prochain, il sera question d'un voyage officiel éventuel du roi Carol dans les capitales anglaise et française.

L'aviation soviétique

Moscou, 20 avril.

L'Union des Soviets dispose actuellement de trois mille avions militaires dont plusieurs stationnent à la frontière mandchoue, ainsi que d'une flotte commerciale d'environ deux mille avions.

Quatre conducteurs de camions carbonisés en Italie

Parme, 20 avril.

A deux kilomètres de Parme, une auto-citerne transportant du pétrole et un lourd camion chargé de blé sont entrés en collision. Les deux voitures ont été démolies. Le pétrole, qui s'était répandu, prit feu. Les quatre conducteurs occupant les deux camions ne purent se dégager à temps et furent carbonisés.

Cinq ouvriers tués en Valteline

Sondrio, 20 avril.

Neuf ouvriers des aciéries et forges lombardes de Falk travaillaient à l'aménagement d'un chemin conduisant au glacier de Sacaïs, près de Priateda, en Valteline, où l'on construit une usine hydroélectrique, lorsque l'équipe fut atteinte par une avalanche détachée des flancs de la montagne par les chaleurs de ces derniers jours. Les neuf ouvriers furent entraînés dans le fond de la vallée. Quatre ont pu être sauvés et cinq ont été tués. Deux cadavres ont été retrouvés.

Une auto tombe dans un ravin profond de 100 mètres

Puget-Théniers, 20 avril.

Hier jeudi, non loin du village de Val-de-Blore (Alpes-Maritimes, France), une auto conduite par le chauffeur Baptistin Rami emmenait sept personnes se rendant à Clans pour assister à une fête religieuse. A la suite de circonstances non encore déterminées, l'auto roula au fond d'un ravin profond d'environ cent mètres.

Mme veuve Célarine Puons et Mlle Alexia Canardon, âgée de quatorze ans, ont été tuées sur le coup. Les autres occupants de la voiture ont été blessés.

Le temps

Paris, 20 avril.

Quelques pluies éparses et à caractère assez peu orageux sont tombées hier en France, tandis que les vents encore assez forts venaient du sud-ouest. La température rafraîchie était cependant plutôt au-dessus de la normale.

La dépression depuis plusieurs jours s'éloigne peu à peu vers l'est et le nord-est et l'amélioration reste assez lente.

Aujourd'hui, quelques pluies ou averses sont probables et principalement sur le nord du pays ; les régions les plus favorisées deviennent maintenant celles du sud et du sud-est. La température, relativement douce, va continuer à se rafraîchir.

CHANGES A VUE

Le 20 avril, matin

	Achat	Vente
Paris (100 francs)	20 28	20 48
Londres (1 livre sterling)	15 78	15 88
Allemagne (100 marcs or)	121 25	122 75
Italie (100 lires)	26 15	26 35
Autriche (100 schillings)	— —	— —
Prague (100 couronnes)	12 75	12 95
New-York (1 dollar)	3 03	3 13
Bruxelles (100 belgas : 500 fr. belg.)	72 —	72 40
Madrid (100 pesetas)	42 —	42 50
Amsterdam (100 florins)	208 85	209 15
Budapest (100 pengö)	— —	— —

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

20 avril

BAROMÈTRE

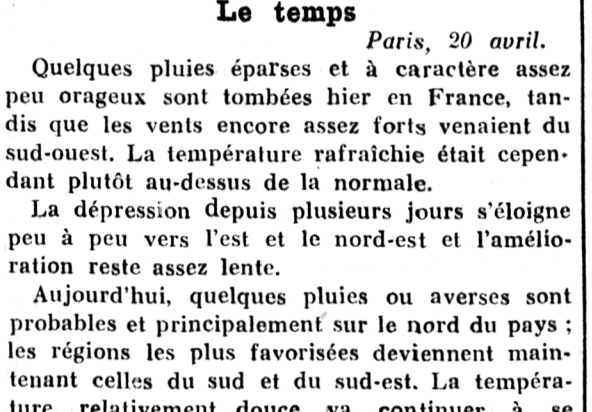

THERMOMÈTRE C.

Avril	14	15	16	17	18	19	20	Avril
7 h. m.	10	12	12	13	14	13	10	7 h. m.
11 h. m.	13	18	19	20	17	20	14	11 h. m.
7 h. soir	17	19	20	21	16	14		7 h. soir

Aux Etats-Unis, un avion est frappé par la foudre

Rallas (Texas), 20 avril.

Un avion a été frappé par la foudre en plein vol, hier jeudi, au cours d'un violent orage, et s'est abattu.

Les deux hommes et les deux femmes qui se trouvaient à bord ont été tués.

FRIBOURG

Tué par une automobile

Ce matin, vendredi, est décédé à Farvagny-le-Grand M. Fernand Macherel, meunier, qui a succombé à un accident arrivé mercredi soir.

M. Macherel se rendait à une répétition de chant, quand, à une centaine de mètres de la maison, il fut tamponné par une automobile qui lui passa sur le corps et fila sans que le conducteur s'inquiétât de sa victime. M. Macherel eut encore la force de se relever et d'aller jusque chez lui ; mais là, il s'affaissa. Il avait la poitrine écrasée. L'automobiliste écraseur n'a pas encore été retrouvé.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Festival « Mon Pays ». — Ce soir vendredi, à 8 h. ¼, répétition pour les messieurs seulement au Cercle Saint-Pierre (Grand'places). Présence obligatoire. Contrôle.

Société fribourgeoise des officiers. — On rappelle aux membres la conférence qui sera faite par le 1er lieutenant de Brémond, ce soir vendredi, à 20 h. 30, à l'hôtel Terminus. Sujet : *Les armes lourdes d'infanterie.*

Sous-officiers, Fribourg. — Prière d'assister nombreux à la conférence qui sera faite ce soir, à 20 h. 30, au Terminus, par le 1er lieutenant de Brémond. Sujet : *Les armes lourdes d'infanterie.*

Société fribourgeoise du commerce et de l'industrie. — Assemblée générale extraordinaire demain, samedi, à 4 h. de l'après-midi, à l'hôtel Terminus.

Société suisse des troupes du service de santé. — Les membres de la section de Fribourg sont priés d'assister à la conférence avec projections, sur *Les armes lourdes d'infanterie*, que fera le 1er lieutenant de Brémond, ce soir vendredi, 20 avril, à 20 h. 30, à l'hôtel Terminus.

Publications nouvelles

De toute son âme ! Jean Bordeaux. *Amitié des choses.* Meissein, Paris, 1933.

Fribourg a le privilège d'abriter dans ses murs hospitaliers toute une jeunesse studieuse venue de toutes nations. La gloire de certains de ses enfants d'adoption ne doit-elle pas rejaillir un peu sur elle ?

A la fin de l'année passée, était publié un recueil de poésies intitulé *Amitiés des choses* et dont l'auteur est le propre neveu de M. Henry Bordeaux, Jean Bordeaux, mort à Paris, à 26 ans, le 15 février 1933. C'est en grande partie à la Villa Saint-Jean que Jean Bordeaux fit ses études. Qui sait si le site vraiment enchanteur de la ville « la plus pittoresque » de Suisse n'a pas eu d'influence sur la sensibilité si affinée de ce jeune poète ?

A ceux qui aiment se mettre à l'unisson d'une âme délicate, harmonieuse, pleine d'idéal, je conseillerai volontiers la lecture de ces pages où coule une sève toute fraîche de soleil, de jeunesse et de je ne sais quelle sympathie universelle qui vous convie à la paix, à l'amour... Ce livre, préfacé par M. Henry Bordeaux, à l'encontre de tant de publications soi-disant poétiques, n'est pas banal. Quand on l'a parcouru, sans bien peut-être se rendre compte d'abord de ce qui en fait la valeur, on se dit : « Il y a quelque chose ! » Et puis, on le relit et on l'aime ! Poésie simple qui exprime des sentiments sans recherche excessive, simplement comme ils sont sentis ; aussi nous livre-t-elle l'âme noble d'un jeune de notre temps, épris de sport, de soleil, d'enthousiasme, de tout ce qui réconforte et donne à la vie son vrai sens. Et c'est pourquoi sans doute nous l'aimons.

Mais ce qui le rapproche davantage de la Suisse, si fière de ses Alpes splendides, c'est que pour employer les propres termes de son illustre oncle « sans doute, il restera un des chantres les plus purs et les plus exacts ensemble de cette montagne » qu'il a tant aimée et dont il a gravi les sommets avec une exaltation de pieux pèlerin.

Enfin, issu d'une famille profondément chrétienne, élevé par des maîtres religieux, Jean Bordeaux laisse transparaître à chaque instant dans ses vers le fond de son âme toute pleine de la nature, toute pleine de Dieu.

Lisez ce recueil, laissez-vous aller à la poésie des idées, à la mélodie des voyelles, à l'harmonie gracieuse des strophes, goûtez certaines de ces profondes aspirations où un jeune de vingt ans a mis le meilleur de lui-même et la belle devise de cet auteur fauché dans sa fleur vous viendra aux lèvres : Vraiment, il a écrit « de toute son âme ! »

G. de M

FRIBOURG

JUBILÉ

De la *Semaine catholique* :

Par la Constitution apostolique *Quod superiori anno,* du 2 avril 1934, S. S. le Pape Pie XI a étendu au monde entier le grand Jubilé accordé en souvenir du dix-neuvième centenaire de la Rédemption. Le Saint-Père désire ardemment que tous les fidèles profitent de l'occasion qui leur est donnée de gagner cette indulgence extraordinaire et d'obtenir ainsi une large rémission des peines temporelles. En même temps, le Souverain Pontife demande qu'on prie à Ses intentions particulières. Outre les intentions ordinaires, telles que la concorde entre les peuples et la paix de l'Eglise, le Pape en exprime deux nouvelles qui Lui tiennent particulièrement à cœur, à savoir : que les travaux des missionnaires soient couronnés de succès et qu'ainsi le nombre des brebis de Jésus-Christ augmente de jour en jour ; d'autre part, que les « Sans-Dieu » et, en général, tous les ennemis de Dieu cessent leur travail impie et néfaste et reviennent au Sauveur.

Conformément à la Constitution apostolique plus haut citée, Nous statuons et ordonnons pour Notre diocèse ce qui suit :

Le Jubilé a commencé le 8 avril 1934 et durera jusqu'au soir du dimanche de *Quasimodo,* 28 avril 1935.

Les personnes qui ont déjà gagné l'indulgence du Jubilé pendant l'année écoulée, peuvent la gagner à nouveau durant toute l'année jubilaire.

On peut gagner l'indulgence du Jubilé pour soi-même ou pour les âmes du Purgatoire aussi souvent et chaque fois qu'on fait les œuvres prescrites, à condition qu'on les ait terminées avant de commencer celles que l'on veut faire pour gagner l'indulgence une deuxième, troisième..... fois.

Les œuvres prescrites pour gagner l'indulgence du Jubilé sont au nombre de trois : 1° la confession ; 2° la communion ; 3° la visite des églises.

1. On doit faire une confession valide, chaque fois qu'on veut gagner l'indulgence. Les confesseurs n'ont pas le droit de dispenser de cette œuvre.

2. La communion pascale ne compte pas comme œuvre prescrite pour le Jubilé, mais bien celle qui est reçue en viatique. Les confesseurs ne peuvent dispenser de cette œuvre que les malades incapables de communier.

3. *a)* dans la ville de Fribourg : on devra faire trois visites à la cathédrale, à la basilique mineure de N.-D., à l'église des RR. Pères Cordeliers et à l'église du collège Saint-Michel ;

b) à Bulle, Romont et au Landeron : on visitera six fois l'église paroissiale et six fois l'église des Révérends Pères Capucins ;

c) dans toutes les autres villes et villages du diocèse, on fera douze visites à l'église paroissiale.

On peut faire ces visites ou bien le même jour ou bien à des jours différents. On peut aussi, après avoir fait une visite, sortir de l'église et y rentrer immédiatement pour y faire la deuxième, puis la troisième visite.

Dans chacune de ces églises et à chaque visite, on devra réciter :

a) devant l'autel du Saint Sacrement : cinq *Pater, Ave* et *Gloria Patri* et, en plus, un *Pater, Ave* et *Gloria Patri* aux intentions du Souverain Pontife ;

b) devant un crucifix : trois fois le *Je crois en Dieu* et une fois l'oraison jaculatoire : *Nous vous adorons, ô Jésus, et nous vous bénissons,* etc. ;

c) devant une statue ou une image de la Sainte Vierge : sept *Ave* et une fois l'invocation : *O Marie, conçue sans péché,* etc. ;

d) en revenant devant l'autel du Saint Sacrement : une fois le *Je crois en Dieu.*

Les religieux et les religieuses, cloîtrés ou non, peuvent faire toutes les visites prescrites dans l'église ou la chapelle de leur maison.

Les paroisses, communautés religieuses, collèges, pensionnats, instituts, congrégations et fraternités, qui feront ces visites solennellement, c'est-à-dire en procession, satisferont aux conditions :

a) à Fribourg : en visitant une fois les églises indiquées plus haut ;

b) à Bulle, Romont et au Landeron : en visitant deux fois les églises indiquées plus haut ;

c) dans toutes les autres villes et les villages du diocèse : en visitant quatre fois l'église paroissiale,

étant bien entendu que partout, et à chaque visite, on fera les prières prescrites plus haut.

Dans les villes et les villages où les processions publiques sont interdites, elles seront remplacées par quatre cérémonies solennelles à l'intérieur de l'église, durant lesquelles on récitera les prières prescrites. Mais il est évident que les fidèles de ces paroisses, qui désirent faire le Jubilé plus souvent, devront faire le nombre de visites prescrit.

On peut faire les œuvres prescrites dans n'importe quel ordre. Il est cependant nécessaire qu'on soit en état de grâce quand on accomplit la dernière œuvre.

Les moniales et religieuses peuvent faire la confession du Jubilé auprès de n'importe quel prêtre approuvé.

Durant le Jubilé, tous les confesseurs peuvent absoudre de toutes les censures, même spécialement réservées au Saint-Siège, à l'exception de celles qui concernent l'hérésie formelle et externe. Toutefois, les confesseurs ne peuvent user de cette faculté qu'une seule fois à l'égard du même pénitent, c'est-à-dire quand celui-ci fait sa confession pour gagner la première fois le Jubilé.

Les prêtres qui auraient à s'accuser d'avoir donné l'absolution à des membres ou des tenants de l'Action française et qui, de ce fait, auraient encouru la censure réservée au Saint-Siège, sont tenus, même pendant l'Année jubilaire, de recourir à Rome dans le délai d'un mois.

Tous les confesseurs ont le pouvoir de commuer les vœux privés,même ceux qui sont réservés au Saint-Siège.

Les confesseurs ont le pouvoir de changer en d'autres œuvres l'œuvre prescrite de la visite des églises ou d'en diminuer le nombre. Qu'ils sachent bien ,cependant, qu'ils engagent gravement leur conscience s'ils dispensent les fidèles de ces visites sans raison sérieuse. Cette raison sérieuse existe toujours quand il s'agit des personnes faibles ou maladives, des garde-malades, des ouvriers et des vieillards âgés de plus de soixante-dix ans.

En dispensant les fidèles de faire les visites aux églises, ou en diminuant le nombre des visites, on ne doit pas, pour autant, dispenser de faire toutes les prières prescrites aux intentions du Souverain Pontife. On peut cependant diminuer ces prières en faveur des malades.

† MARIUS BESSON
évêque de Lausanne, Genève et Fribourg.

UN CINQUANTENAIRE

Le 4 avril 1884, Mgr Mermillod érigeait canoniquement et solennellement, dans l'église de Notre-Dame, l'archiconfrérie des Mères chrétiennes, dont il tint à être lui-même le premier directeur. Cette œuvre, fondée à Lille, en 1850, sous le patronage de la Mère des Douleurs, par Mme Josson de Bilhem dut sa rapide extension au R. Père Ratisbonne. A sa demande, S. S. Pie IX, par bref du 11 mars 1856, l'érigea en archiconfrérie et l'enrichit de nombreuses indulgences. Le siège de l'archiconfrérie fut fixé à Paris, dans la chapelle des religieuses de Notre-Dame de Sion, où il se trouve encore actuellement.

Le but de l'archiconfrérie est de multiplier les grâces que réclament les Mères chrétiennes. A cet effet, les cœurs des mères, unis au Cœur immaculé de Marie, mettent en commun leurs prières, leurs vœux, leurs sollicitudes pour attirer sur leurs enfants et leurs familles les bénédictions du Ciel. Par le bon exemple, elles doivent travailler au maintien ou à la reconstitution de la famille ainsi qu'à l'éducation chrétienne des enfants.

A Fribourg, l'archiconfrérie se développa rapidement. En même temps qu'elle et sous les mêmes auspices était née l'œuvre de la Maternité, destinée à venir en aide aux jeunes mères de famille dans le besoin. Dans la pensée des fondateurs, les deux œuvres devaient rester inséparablement unies. Des difficultés financières et administratives les amenèrent cependant à se scinder. C'est ce qui explique que l'œuvre des Mères chrétiennes soit uniquement une œuvre de prières, une œuvre pour les âmes. Elle sait que sa sœur, la Maternité, pourvoit aux besoins temporels.

Dans la lettre que S. E. le cardinal Mermillod adressa, de Rome, à l'Archiconfrérie pour en prendre congé, il dit : « Organisée avec le concours de pieuses chrétiennes, cette œuvre a été une de mes premières préoccupations épiscopales. » Ces pieuses chrétiennes était Mme de Weck-Surbeck et Mme Hippolyte de Weck, qui furent les deux premières présidentes, l'une des Mères chrétiennes, l'autre de la Maternité et le restèrent leur vie durant, et Mmes Paul Aeby, Antoine Comte, de Maillardoz, Thurler, Fivaz, de Castella, de Rœmy, Chardonnens, etc.

L'archiconfrérie devint très prospère, sous la sage direction de M. le chanoine de Weck, qui, pendant de longues années, lui consacra tous ses soins. Les Mères chrétiennes qui l'ont entendu gardent le souvenir profond de ses enseignements si élevés et si pratiques tout à la fois. Il érigea aussi l'œuvre dans plusieurs paroisses à la campagne.

Avec l'extension de la ville de Fribourg et l'organisation de groupes de Mères chrétiennes dans les paroisses, l'archiconfrérie a vu ses réunions moins fréquentées. Elle n'a cependant pas voulu laisser ce cinquantenaire passer inaperçu et elle invite toutes les mères de famille indistinctement à se rendre nombreuses à la cérémonie qui aura lieu mardi, 24 avril, à 7 h. ¾, à la basilique de Notre-Dame et que S. Exc. Mgr Besson a bien voulu accepter de présider.

A l'heure où la tâche des mères devient toujours plus difficile, où leurs enfants sont en butte à tant de périls et de tentations, ne sera-ce pas une grande consolation pour elles, que de s'agenouiller, unies dans une même prière, aux pieds de Notre-Dame de Fribourg ?

Conférence apicole

Dimanche prochain, 22 avril, au Cercle catholique de Châtel-Saint-Denis, à 14 h. ½, M. Monney, instituteur à Autavaux, fera une conférence apicole sur *La reine et l'activité de la ruche.* Tous les apiculteurs y sont cordialement invités.

TIR FÉDÉRAL FRIBOURG ✪ 1934 ✪

Pour le pavillon des prix

Collecte dans la ville de Fribourg

Mmes Stadelmann et Desbiolles, à Beauregard : M. le docteur Gruner, 10 fr. M. Rivier, 5 fr. Mme Colliard, 5 fr. M. Barrault, professeur, 5 fr. M. Lateltin, 5 fr. M. Ritz, 5 fr. M. G. Helfer, 10 fr. M. Fontana, 2 fr. M. W. Oehl, 50 c. Mme Grivel, 2 fr. M. J. Rouiller, 3 fr. M. A. Desbiolles, 20 fr. Anonyme, 1 fr. Les R. Pères de Monplaneau, 5 fr. Mme Muller, 2 fr. M. S. Bays, 20 fr. M. Carl Litzisdorf, 50 c. M. Brulhart, 1 fr. M. Bourqui, 5 fr. M. Adrien Evéquoz, 5 fr. M. G. Tissot, 50 c. Anonyme, 5 fr. M. Gremaud, 30 c. Mme veuve J. Huber, 5 fr. M. Birbaum, 1 fr. M. Menoud, 5 fr. M. F. Bourqui, 2 fr. M. Dévaud, coiffeur, 2 fr. M. A. Bongard, 50 c. Boulangerie Lauper, 5 fr. M. D. Niedegger, 1 fr. M. O. Fasel, cordonnier, 2 fr. Anonyme, 3 fr. Mme Fragnière, 50 c. M. Lauper, laitier, 2 fr. Mme Rauss, 1 fr. M. Louis Rossier, 2 fr. Anonyme, 2 fr. M. Clovis Renevey, 20 fr. M. S. Wolhauser, 10 fr. Anonyme, 1 fr. M. Marthe, liquoriste, 2 fr. Anonyme, 4 fr. Mme Cécile Jan, 5 fr. M. Oscar Pauchard, 5 fr. M. Marcel Guhl, 200 fr. Mmes B. et G., 3 fr. M. J. Harder, 5 fr. Mme Loutan, 1 fr. M. Rolle, 2 fr. Mme veuve Meuwly, 1 fr. 50. M. G. Miserez, 10 fr. M. J. Girod, 1 fr. M. A. Lœffel, 1 fr. M. Hamel, 1 fr. Mme Flury, 1 fr. M. Pesse, boulanger, 2 fr. M. Bruno Albisetti, 1 fr. Anonyme, 1 fr. M. J. Pasquier, 2 fr. M. Christian Jakob, 5 fr. M. J. Bianchi, 2 fr. M. A. Marro-van Kempen, 5 fr. M. F. Mattenberger, 1 fr. M. Stanislas, 1 fr. Anonyme, 1 fr. M. L. Michel, 10 fr. Mme Kœstinger, 1 fr. M. Klauss, 10 fr. M. Michel, 1 fr. M. Ruegsegger, laiterie, 5 fr. M. J. Frossard, 20 fr. M. Bertarini, 50 c. M. Clerc, 1 fr. M. Richoz, 2 fr. M. Béroud, 1 fr. M. Fenjati, 2 fr. M. A. Dessonnaz, 1 fr. Anonyme, 50 c. M. J. Buenzod, 1 fr. M. Schneider, 1 fr. M. Kolly, 1 fr. M. C. Page, 4 fr. M. A. Sesti, 15 fr. M. C. Perroulaz, 1 fr. M. H. Marti, 80 c. M. W. Haymoz, 2 fr. Anonyme, 1 fr. Anonyme, 3 fr. M. Dumont, 2 fr. M. L. Frauenfeld, représentant, 10 fr. Mme Louis Clément, 5 fr. Mme Bossailler, 5 fr. Anonyme, 5 fr. M. J. Cotting, 2 fr.

Mmes Albert Marro et Paul Joye, Pérolles : M. Dévaud, professeur, 5 fr. M. Fischer-Reydollet, 5 fr. Mme Louis Jæger, 10 fr. M. Emile Progin, 5 fr. M. Menoud-Fischer, 5 fr. M. de Maillardoz, 10 fr. Villa Saint-Joseph de Cluny, 10 fr. Mme Levet, 2 fr. M. Delabays, directeur, 10 fr. Mme veuve Plancherel, 10 fr. M. Winckler, 1 fr. Mme veuve Büchi, 5 fr. M. Fasel, 2 fr. M. Lambossy, 2 fr. La famille Zosso, rue Fries, 3, 1 fr. M. Othmar Perler, 4 fr. Mme Henderson, 2 fr. M. Tercier, 2 fr. M. Charles Bossy, Pérolles, 20, 10 fr. M. Louis Hayoz, 5 fr. MM. Simon et Monney, coiffeurs, 5 fr. M. Georges Bossy, 10 fr. M. le docteur Casimir Morard, 5 fr. Mme O'Brien, Villa Saint-Christophe, 2 fr. M. B. Schnarenberger, 2 fr. M. Arthur Mawrier, rue Fries, 1, 10 fr. Mme Schaller, architecte, 5 fr. M. Favre, professeur à l'Université, 5 fr. M. Brand-Gaudard, 5 fr. M. Hans Gyger, 50 fr. Mme Brossard, 5 fr. Mmes Brulhart, 10 fr. M. Reeb, 5 fr. M. E. Zehntner, 20 fr. M. Gaillard, confiseur, 10 fr. Hôtel de Rome, 10 fr. M. Marcel Vollery, 5 fr. M. Paul Zahnd, ingénieur, 20 fr. M. et Mme Dr Bernard Muller, 100 fr. MM. Dénervaud et Schaller, architectes, 20 fr. Mme Etter, 5 fr. M. Florent Guenin, 10 fr. M. E. Macherel, directeur, 20 fr. M. A. Zumkeller, 1 fr. M. Terraz, chef de bureau, 5 fr. M. le professeur Turmann, 5 fr. M. Paul Mœhr, fondé de pouvoirs, 50 fr. M. Louis Piller, 20 fr. M. Albert Marro, 20 fr. Mme J. Kreide-Gasser, épicerie, 5 fr. Mme Maria Muller, 50 c. M. Brasey-Sautaux, directeur, 5 fr. M. C. Fraschina, 3 fr. Mme Kohler, 10 fr. Mme veuve Marro, 5 fr. M. Veillard, 5 fr. M. Louis Meyer-Lorson, préposé, 50 fr. M. Georges de Boccard, 10 fr. Mme J. Poffet, 2 fr. Anonyme, 5 fr. Mlle Jeanne Kæser, 2 fr. Mme Charles Kaiser, 5 fr. M. Berchier, professeur, 5 fr. M. A. Ruffieux, 5 fr. M. Schneider, C. F. F., 5 fr. M. Brasey-Catrin, 3 fr. M. Guido Meyer-Morard, architecte, 10 fr. M. Demierre, 5 fr. Mme Savoy, 1 fr. M. A. Rotzetter, Pérolles, 16, 10 fr. M. Paul Brunschwig, 30 fr. M. A. Cuony, architecte, 5 fr. M. Paul Vannaz, 2 fr. M. Carrard, 10 fr. M. Duc, 2 fr. Clinique Sainte-Anne, 5 fr. M. Paul Hæsler et sa famille, 10 fr. M. Ontani, 2 fr. M. Moranduzzo, 3 fr. M. Rohner, 3 fr. M. L. Dafflon, 2 fr. M. Comba, 5 fr. M. R. Muller, 1 fr. Mme Oberson, 20 fr. M. P. de Gottrau, professeur, 20 fr. Mme Jungo, 10 fr. M. Hugo Nussbaumer, 5 fr. Mlle Marguerite Jambé, 5 fr. MM. Trezzini, frères, entrepreneurs, 20 fr. Restaurant sans alcool de la gare, Pérolles, 6, 10 fr. M. E. Henzen, 2 fr. M. A. Tschæppæt, confiseur, 20 fr. M. Pierre Ding, 1 fr. Mlle Stuckelberger, professeur, 2 fr. Total : 892 fr. 50.

Mmes Franz Wolhauser et Georges Nouveau (Bourg) : Conservatoire de musique, 50 fr. M. Robert Hayoz, 247, rue de Morat, 20 fr. M. J. Emery, notaire, 5 fr. M. Krachbelz, 20 fr. M. G. Neininger, 5 fr. Mme Lina Riedo, 2 fr. M. Pierre Aeby, syndic, 100 fr. M. F. Cotting, tailleur, 2 fr. M. W. Propst, 2 fr. M. E. Buntschu, 10 fr. Mme Pierre von der Weid-de Techtermann, 2 fr. Mme veuve de Techtermann, 5 fr. M. Eugène Deschenaux, avocat, 20 fr. Anonyme, 3 fr. Café des Merciers, 8 fr. M. Paul Blanc, notaire, 20 fr. M. E. Gross, officier d'état-civil, 10 fr. M. le chanoine Morel, 5 fr. M. R. Rotzetter, boucher, 10 fr. M. Edouard Bæchler, 5 fr. Mme Fragnière, 1 fr. M. Schüler, 5 fr. M. le chanoine Brasey, doyen, 10 fr. M. J. Oberlin, 5 fr. M. Emery, trésorier, 40 fr. Société des maîtres-boulangers, 100 fr. M. le député A. Schœnenberger, boulanger, 30 fr. M. le docteur Favre, 5 fr. Mme Oswald, boulanger, 10 fr. M. Gougler, laiterie, 10 fr. M. Degrange, Genève, 5 fr. Anonyme, 50 fr. Mgr Quartenoud, Rme Prévôt, 100 fr. Mmes Niquille, 20 fr. Mlle Comba, Pont Zæhringen, 2 fr. M. Arnold Kæser, primeurs, 2 fr. Mme L. Moser, 5 fr. M. Brugger-Stahlung, 2 fr. M. Schaad, 1 fr. M. Pilloud, 2 fr. Société Saint-Pierre Claver, 1 fr. M. Frei, cordonnier, 2 fr. Mme Stulz, 1 fr. MM. Bæriswyl et Cie, négociants, 10 fr. Confiserie Fasel, 5 fr. Anonyme, 2 fr. MM. Betschen et Cie, Moulins, 100 fr. Anonyme, 2 fr. Total, 832 fr.

Mmes Guido Meyer-Morard et Camille Nordmann (Pérolles) : M. Marcel Kessler, en or, 50 fr. MM. Nadal et Cirerol, 5 fr. M. Tinguely, laitier, 10 fr. M. Glauser, père, 5 fr. MM. Giller, fleuristes, 10 fr. M. Monteleone, 5 fr. Secrétariat agricole, 5 fr. M. Gaston Castella, 5 fr. M. Devolz, architecte, 5 fr. M. Glauser, fils, 5 fr. Mlle Monney, 2 fr. M. Muller-Delley, 5 fr. M. le docteur Déglise, 5 fr. M. le docteur H. Perrier, 20 fr. M. Rothenbühler, 2 fr. M. A. Garnier, 3 fr. M. Paul Gross, pharmacien, 5 fr. M. S. Lehmann, 5 fr. M. le docteur Emmanuel Bise, 5 fr. Total : 157 fr.

Mme Rodolphe de Gottrau : Mlle Jeanne Daguet, institutrice, 5 fr. Fabrique de chocolat de Villars, S. A., 1000 fr. M. Marcel Vonderweid, président du Conseil d'Etat, 50 fr. Total : 1055 fr.

Gymnastique

On nous écrit :

Les moniteurs de la Suisse romande et du Tessin qui ont participé au cours organisé à Fribourg, du 8 au 15 avril, sous les auspices de la Société fédérale de gymnastique, ont fait dans notre cité un séjour dont ils garderont un durable souvenir. Les gymnastes de l'*Ancienne,* de la *Freiburgia,* de la section des hommes et quelques amis de la gymnastique, se sont associés pour témoigner à ces hôtes leur sympathie et leur encouragement et pour leur procurer les délassements indispensables après les journées de dur labeur.

Un soir, les moniteurs et les représentants des sections se réunirent au café de la Paix où, après un échange d'aimables paroles, ils se récréèrent dans un esprit de franche camaraderie. De nombreuses productions agrémentèrent cette réunion amicale au cours de laquelle le verre de l'amitié fut offert par les sections. De leur côté, les moniteurs se firent un grand plaisir de convier les gymnastes de la place à leur soirée familière, organisée à l'hôtel de la Tête Noire. Ce fut une soirée des plus charmantes et des plus gaies, les chants et les monologues alternant avec des exercices acrobatiques audacieux.

Un après-midi, les participants se rendirent au Lac Noir, effectuant ainsi la course prévue dans le programme du cours. Le charme des sites calmes et reposants qu'il leur était donné d'admirer faisait contraste avec l'activité intense exigée d'eux par un programme chargé. Les quelques heures de repos bien mérité qu'ils goûtèrent furent en même temps des heures de joie, car, bien qu'appréciant hautement la tranquillité des paysages, ils n'en donnèrent pas moins libre cours à la gaieté qui, en aucun moment, ne cessa de régner. Aucun d'eux ne cacha son vif plaisir à parcourir, confortablement installé dans un autocar, une des plus jolies régions de notre canton.

La visite de la brasserie du Cardinal compte également parmi les heures agréables et instructives passées à Fribourg à l'occasion de ce cours. Les visiteurs ont emporté le meilleur souvenir de l'accueil extrêmement aimable et généreux qui leur fut réservé.

Dimanche matin, 15 avril, les moniteurs ont subi l'inspection finale en présence du délégué de la société fédérale de gymnastique, M. le colonel Huguenin, de Lausanne. La façon dont ils se sont acquittés de la tâche qui leur avait été assignée a attesté l'excellent travail accompli durant ces huit jours, sous la direction énergique et entraînante de MM. Bouffard, inspecteur de gymnastique à Genève, et Jaton, maître de gymnastique à Vallorbe.

La halle de la Mottaz, aimablement mise à la disposition du cours par l'autorité communale, a été un local d'exercice agréable, et ne laissant rien à désirer en ce qui concerne l'aménagement. Une place à proximité avec des installations appropriées aurait toutefois rendu les services que nécessite la pratique des jeux athlétiques. Les gymnastes savent eux aussi apprécier l'activité en plein air. C'est sans regret qu'ils abandonnent le local dès que la saison le permet. Mettre à leur disposition une place d'exercices, c'est leur donner la possibilité d'appliquer intégralement leur programme qui comporte comme complément des jeux aussi intéressants que variés.

Un ouvrier enseveli sous un éboulement

On nous écrit :

M. Léon Panchaud, à La Tour-de-Trême, travaillait dans la carrière de M. Leva, entrepreneur, à Corbières, avec trois compagnons. Hier après midi, jeudi, pendant que ces derniers conduisaient un wagonnet à la benne, il continuait à creuser. Tout à coup, un éboulement se produisit et le malheureux fut surpris sous la masse de sable. Les autres ouvriers accoururent immédiatement, mais, quand ils réussirent à le dégager, Panchaud avait cessé de vivre. M. le docteur Joseph Pasquier vint immédiatement sur les lieux et les autorités procédèrent aux constatations légales.

M. Panchaud, qui était un ouvrier laborieux et très estimé, était âgé de 42 ans. Il était marié et père de famille.

Pèlerinage à Lisieux

Nous rappelons le pèlerinage à Lisieux, qui est organisé par la Centrale suisse de Charité de Lucerne, du 11 au 15 juin prochain. S. Exc. Mgr Besson présidera et sera le prédicateur de cette manifestation religieuse, à laquelle un grand nombre de catholiques suisses participeront. Les conditions d'inscription et les détails du pèlerinage sont ceux que nous avons déjà publiés, tous les renseignements utiles peuvent être demandés à la Librairie Saint-Paul, à Fribourg, où les inscriptions sont reçues jusqu'au 14 mai.

Attention aux pickpockets

On nous écrit :

Hier matin, jeudi, à la foire de Payerne, un agriculteur habitant Bussy (Broye) s'est vu enlever son portefeuille renfermant une somme de 750 fr. Ce n'est qu'au moment où il allait effectuer le payement d'une nichée de gorets qu'il s'aperçut de sa mystérieuse et pénible disparition. On n'a que de vagues soupçons sur un individu aux allures plus que louches qui a été vu un peu auparavant sur la place du marché aux porcs. Plainte a été déposée et la police fait une enquête.

Le théâtre de Cousset

On nous écrit :

Une affluence considérable se pressait, dimanche passé, à Cousset, pour assister à la représentation du *Malade imaginaire*.

De nos jours, où la force du muscle menace de l'emporter sur la beauté des valeurs spirituelles, il est réconfortant de voir que nos populations, rivées pour ainsi dire à la matière savent encore apprécier les spectacles dont le but est de mettre en évidence les richesses intellectuelles de notre répertoire classique.

Il y a là, semble-t-il, une solide raison d'avoir confiance en l'avenir.

Le chef-d'œuvre de Molière est éminemment capable de provoquer cette heureuse ascension de l'esprit vers les régions qui sont les siennes.

Dès le lever du rideau, l'attention des spectateurs se trouve canalisée par le jeu sobre et pourtant nuancé d'Argan qui réussit, avec un rare bonheur, à incarner le véritable personnage de la pièce : cet être hypocondriaque, cet homme sans esprit, ennuyeux, incommode à tout le monde.

Béline s'acquitta de sa tâche, parfois ingrate, avec toute la souplesse désirable. Elle fut vraiment la femme intéressée avant tout comme aussi la marâtre dure et impitoyable.

De son côté, Toinette a réalisé, à souhait, le vrai type de servante dévouée à son maître, sans doute, mais, par ailleurs, trop souvent encline à fourrager dans le domaine d'autrui.

La savoureuse romance du second acte fut rendue avec un charme exquis et une sincérité profonde par les deux amoureux Angélique et Cléante.

Thomas Diafoirus, ce grand benêt de fils, s'est montré pour le moins aussi sot que son père était prétentieux et gascon.

Tandis qu'Argan professe un véritable culte pour les sauveurs de sa petite santé, Béralde, son frère, raisonneur jusqu'à la moelle, s'évertue de lui démontrer la sottise de celui qui, pour se guérir, a recours aux médecins.

Fleurant l'apothicaire et plus encore son confrère Purgon ont tenu leur rôle avec cette belle crânerie qui sied si bien à des praticiens inébranlablement attachés aux opinions des anciens et par cela même imbus d'un ridicule formalisme.

Et qui donc n'aura pas été ému, peut-être, charmé, sûrement, en entendant la brave petite Louison s'acquitter de son rôle sans défaillance, avec cette naïveté, cette simplicité, apanage exclusif de l'enfance ?

Cette dernière représentation a été une révélation pour beaucoup et les applaudissements vibrants et réitérés ont péremptoirement prouvé que tous les acteurs étaient à la hauteur de leur belle tâche.

La séance qui s'apprête pour dimanche prochain, 22 avril, ne manquera pas d'attirer une fois encore à Cousset la foule des grands jours.

Recrutement

Voici les résultats des opérations de recrutement, hier jeudi, à Morat : présentés, 57 hommes, dont 2 ajournés ; aptes au service, 38 ; services complémentaires, 18 ; exempté définitivement, 1 ; soit le 67,3 % d'aptitude pour les recrues et le 66,6 % au total.

Les examens de l'Ecole ménagère rurale de Marly

Ces examens, qui couronnaient le cours semestriel de l'hiver 1933-1934, furent comme une belle et grande revue de la famille paysanne fribourgeoise. Toutes les branches de l'enseignement y passèrent tour à tour : élevage du porc, chimie agricole et ménagère, industrie laitière, aviculture, droit rural, hygiène, puériculture, horticulture.

L'examen d'hygiène, cours donné par la Rév. Sœur Marie-Victor, directrice, mérite une mention spéciale, à cause des démonstrations pratiques qui y furent présentées : application de ventouses, de compresses et de cataplasmes, confection du maillot antifébrile, manière de bien faire un lit de malade, soins de malade alité, etc. Combien précieuses sont ces connaissances de bonne samaritaine et de garde-malade dans la maison du paysan !

Durant une pause, au milieu des examens et avant le repas, les invités parcoururent la belle maison de l'école et ses dépendances, — pouponnière où reposaient deux mignons bébés, jardin, poulailler, — et visitèrent l'exposition des travaux féminins, c'est-à-dire des travaux confectionnés cet hiver par les élèves. On est émerveillé devant tant de choses utiles et jolies, mais on admire plus encore les patients et adroits raccommodages de toutes sortes et les grands, solides et tout de même gracieux tabliers en bonne toile de lin.

Les examens et la visite terminés, les invités prirent place autour de la table du spacieux et clair réfectoire, où un excellent repas confectionné par les cuisinières du jour fut servi. Les élèves égayèrent le repas par leurs chants bien enlevés, dont la *Marche de l'école ménagère*, paroles de Rév. Sœur Jean-Baptiste, musique de M. le chanoine Bovet.

Au dessert, M. Jules Collaud, directeur de l'Institut agricole, souhaita la bienvenue aux nombreux participants et, en particulier, à MM. Vonderweid, président du Conseil d'Etat ; à M. le doyen Ménétrey, d'Albeuve ; à MM. les curés Chuard, de Neyruz, et Monnard, de Marly ; à M. l'abbé Vienne, aumônier de Grangeneuve ; à MM. les préfets Bæriswil et Meyer ; à MM. les membres de la commission de surveillance, P.-M. Peiry, Dafflon et M. B. Collaud, secrétaire de cette commission ; à MM. les députés Blanchard, de Tavel, Gutknecht, de Morat, Boccard, du Claruz ; à M. Antoine Morard, administrateur à Marsens ; les délégués de l'Ecole d'Uttewyl et les représentants de la presse.

M. Collaud constata avec plaisir la bonne marche de l'Ecole durant le semestre écoulé et en reporta le mérite principal sur le dévouement et l'habileté pédagogique des Révérendes Sœurs de Sainte-Ursule. Il remercia aussi professeurs et élèves pour leur bon travail. Le rapport semestriel mentionne les courses et sorties instructives des élèves et de nombreux projets d'avenir. M. le directeur Collaud termina par un vibrant appel à nos jeunes paysannes pour qu'elles gardent la fidélité à la terre, l'amour de la famille et la confiance en Dieu.

Toutes les élèves reçurent ensuite des mains du président du Conseil d'Etat le certificat qu'elles avaient mérité. Ce sont :

Mlles Rosa Andrey, d'Avry-sur-Matran ; M.-Rose Barras, de Crésuz ; Marie Bæchler, d'Alterswil ; Cécile Blanchard, de Tavel ; Rosa Bloch, de Mûmliswil (Soleure) ; Marcelle Bouverat, d'Aumont ; Jeanne Cattin, de Courtetelle (Jura) ; M.-Thérèse Chollet, de Crésuz ; Jeanne Corminbœuf, de Noréaz ; Agnès Dafflon, de Neyruz ; Hanny Ermell, de Burg-Murten ; Angèle Fivaz, de La Vounaise ; Cécile Grandjean, d'Orsonnens ; Bertha Jungo, de Nonan-sur-Matran ; Marguerite Lavanchy, de Forel-Lavaux (Vaud) ; Martha Lehmann, de Büchslen ; Colette Macherel, de Chénens ; Marguerite Menoud, de Grangettes ; Jeanne Moura, d'Epagny ; Marguerite Pasquier, du Pâquier ; Simone Putalaz, d'Aven (Valais) ; Marcelle Seydoux, de Vaulruz ; Hedwige Zbinden, de Dirlaret.

M. Vonderweid excusa tout d'abord l'absence de M. Savoy, directeur de l'agriculture, puis il exprima aux Révérendes Sœurs Ursulines, aux professeurs, aux élèves et aux parents courageux et clairvoyants les encouragements et la sympathie du gouvernement. S'adressant aux élèves, il leur proposa la simplicité qui doit inspirer la vie du paysan ; il félicita notamment les patientes raccommodeuses dont les travaux de l'exposition célèbrent les mérites.

Plusieurs discours furent encore prononcés, par M. le doyen Ménétrey ; par M. le député Gutknecht ; par M. Morard ; par M. le préfet Bæriswyl.

La cérémonie de clôture des cours de l'Ecole ménagère rurale a laissé à tous les participants le meilleur souvenir.

A Châtel-Saint-Denis

La foire d'avril a été très fréquentée. Les vaches se sont vendues à partir de 400 fr. Les taureaux se payaient 90 c. le kg. et les génisses grasses, 1 fr. 10 et 1 fr. 20 le kg. Les génisses prêtes au veau allaient de 500 à 750 fr. ; celles de deux ans, de 400 à 500 fr. et celles d'une année, de 250 à 350 fr. Les porcs de huit semaines se vendaient 80 à 90 fr. la paire ; ceux de 12 semaines, 130 à 140 fr. la paire ; les moyens de 5 à 6 mois, 100 à 120 fr. la pièce et les gras, 1 fr. 60 le kilo.

La troupe en Gruyère

On nous écrit :

Le groupe sanitaire de montagne 12, placé sous les ordres du major Jæger, de Zurich, va achever son cours de répétition qui s'est passé à Grandvillard. Il se composait des officiers et de 120 hommes venant du canton de Fribourg et de la Suisse allemande, plus spécialement de Bâle et Soleure. Hier, la troupe a franchi le col de Tzermont pour arriver à Broc où elle a passé la nuit. Aujourd'hui, les soldats visitent la fabrique Cailler pour rentrer ensuite à Bulle, où ils seront démobilisés demain.

Favorisé par un temps superbe, ce cours laissera à tous le meilleur souvenir.

Club des marcheurs

On nous communique :

Voici les résultats des marcheurs de Fribourg dans l'épreuve de marche Lausanne-Echallens, disputée dimanche passé :

Débutants : 2. Joseph Sauteur ; 3. Joseph Piller ; 4. Charles Bardy, et ensuite dans l'ordre des arrivées : Charles Kurt, Sauteur, Lottaz, Chassot, Grandjean, Schaller, Nicolet.

Juniors : 5. Charles Poffet.

Le Club des marcheurs de Fribourg qui comptait 11 partants est la seule équipe qui ait réussi à ne pas avoir d'abandons.

Dimanche prochain, 22 avril, deuxième épreuve du championnat interne sur les parcours suivants, départs des Grand'places :

Licenciés : Fribourg, Courtepin, Morat et retour, soit 34 km. ; départ à 7 heures.

Débutants, vétérans et dames : Fribourg, Le Mouret et retour, soit 19 km. ; départ : dames, 8 h. 10 ; vétérans, 8 h. 20 ; débutants, 8 h. 30.

Les arrivées auront lieu dès 10 h. 15, aux Grand'places. Il y aura plus de 30 participants.

La lutte s'annonce serrée pour les premières places dans chaque catégorie.

Société fribourgeoise des officiers

Nous rappelons la conférence qui sera faite ce soir vendredi, à 20 h. 30, à l'hôtel Terminus, par le premier-lieutenant de Brémond, sur : *Les armes lourdes d'infanterie.*

Société fribourgeoise du commerce et de l'industrie

Cette société se réunira en assemblée générale extraordinaire demain samedi, à 4 heures de l'après-midi, dans les locaux de l'hôtel Terminus, à Fribourg.

L'ordre du jour de la réunion comporte notamment l'élection du président de la Chambre de commerce fribourgeoise en remplacement de M. Henry Buchs, décédé. Le comité actuel sera en outre complété par la nomination de quatre nouveaux membres.

RADIO

Samedi, 21 avril

Radio-Suisse romande

6 h. 55, leçon de gymnastique. 12 h. 30, dernières nouvelles. 12 h. 40, gramo-concert. 16 h. (de Lugano), concert émission commune. 18 h., *Pour les petits.* 18 h. 20, *Causerie pour la jeunesse*, par M. Sandoz. 18 h. 40, *Le bruit et la loi*, causerie par M. André Guinand, avocat. 19 h. 3, causerie cinégraphique. 19 h. 30, radio-chronique. 20 h., cabaret des sourires, présenté et bonimenté par Ruy Blag, avec le concours de quelques membres de l'Orchestre Radio-Suisse romande. 20 h. 55 (de Milan), *La Traviata*, opéra en trois actes, de Giuseppe Verdi. 21 h. 30, dernières nouvelles.

Radio-Suisse allemande

12 h., concert instrumental (gramophone). 12 h. 40, musique populaire. 20 h., retransmission du Théâtre municipal de Bâle : *Don Carlos*, opéra de Giuseppe Verdi.

Radio-Suisse italienne

12 h. 33, concert par le Radio-Orchestre. 16 h., émission commune, thé-concert retransmis du Kursaal de Lugano. 17 h., récital de violon. 20 h., concert : œuvres demandées par les auditeurs. 21 h., retransmission du théâtre de la Scala, à Milan : *La Traviata*, opéra de Verdi.

Stations étrangères

Radio-Paris, 20 h. 45, concert de musique légère, sous la direction de M. Edouard Flament. Tour Eiffel, 20 h. 30, soirée radio-théâtrale. Radio-Luxembourg, 20 h., concert varié par l'Orchestre Radio-Luxembourg. Kœnigswusterhausen, 20 h. 10, *Un jour au printemps ;* soirée variée. Munich, 19 h., soirée variée. Hambourg, 20 h. 10, musique militaire. Londres régional, 18 h. 30, concert par fanfare militaire. Vienne, 19 h. 25, concert récréatif par l'orchestre de la station et des solistes.

Télédiffusion (réseau de Sottens)

10 h. 30 à 12 h., Marseille, concert d'orchestre. 14 h. à 15 h., Bâle, littérature musicale, concert par des jeunes accordéonistes.

Secrétaire de la rédaction : Armand Spicher.

Les personnes qui nous envoient l'avis d'un changement d'adresse sont priées d'y joindre 20 centimes en timbres. L'ADMINISTRATION.

†

Monsieur et Madame Jacques Macherel-Niclasse, à Estavayer-le-Gibloux ;
Mademoiselle Marie Macherel, à la Tour de Peilz ;
Monsieur Joseph Macherel, à Bâle ;
Monsieur et Madame Félix Macherel-Perritaz et leur fille, à Bienne ;
Mademoiselle Lucie Macherel, à Farvagny-le-Grand ;
Monsieur Léon Macherel, à Estavayer-le-Gibloux ;
Mesdemoiselles Jeanne et Thérèse Macherel, à Estavayer-le-Gibloux ;
Monsieur Lucien Macherel et sa fille, à Genève ;
Monsieur Julien Macherel, à Estavayer-le-Gibloux ;
Monsieur et Madame Etienne Bailly-Macherel et leurs enfants, à Vernier, près Genève ;
ainsi que les familles parentes et alliées,
font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Fernand MACHEREL
chef meunier

leur cher fils, frère, oncle, cousin et parent, décédé des suites d'un accident, le 20 avril, dans sa 32me année, muni des sacrements de l'Eglise.

L'office d'enterrement aura lieu à Estavayer-le-Gibloux, lundi, 23 avril, à 9 h. ¾.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

Monsieur Achille Froidevaux, chef de dépôt C. F. F., à Fribourg ; M. Achille Froidevaux, fils, à Lausanne ; Mlle Lydia Froidevaux (Sœur Maria-Agnès), à Bielle (Italie) ; M. Louis Schnyder et sa famille, Hector et Angiollina Schnyder, à Lucerne ; M. Joseph Schnyder et sa famille, à Paris ; M. Emile Schnyder et sa famille, à Berne ; les familles Arthur Froidevaux, à La Chaux-de-Fonds, Alfred Froidevaux, à Renens, Alcide Froidevaux, à Neuchâtel, Charles Froidevaux, à Bâle, Arnold Froidevaux, à Sorvillier, Arnold Ris, Walter Ris et Egger-Ris, à Lucerne, Werner Ris, à Bâle, Fragnières, à Brunnen, Piotta, Chiasse et Vacalle, Maillat, à Courtedoux, les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Virginia FROIDEVAUX-SCHNYDER

survenue le 20 avril, dans sa 57me année, après une très longue et pénible maladie chrétiennement supportée, munie des secours de la religion.

L'enterrement aura lieu à Fribourg, lundi, 23 avril, à l'église de Saint-Pierre, à 9 heures. Domicile mortuaire : Gare, 12.

Cet avis tient lieu de faire part.

Madame Rosalie Gross ; Monsieur Alphonse Gross et leurs familles, à Arconciel, remercient bien sincèrement la Cécilienne, la Société de chant d'Arconciel et toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil.

CINÉMA ROYAL
Ce soir
HENRY GARAT
LILI DAMITA
dans
On a volé un homme
Une grande comédie d'aventures — Un film à l'ordre du jour

Visitez
la 2me Foire Annuelle des Vins Vaudois
et Semaine gastronomique
VEVEY 21-29 avril 1934

Grolley : Grande salle du Buffet de la gare
Dimanche, 22 avril, à 15 h. et à 20 h.

GRANDES Représentations théâtrales

organisées par la **Fanfare paroissiale**

1. LES PIASTRES ROUGES
drame en trois actes de Le Roy Villars

2. LOUIS PERDU
comédie en 1 acte

Entrées : Fr. 1.10 — Enfants : Fr. 0.50
Les enfants sont admis en matinée seulement.
Costumes : Kaiser, Bâle. — Décors : Robert.

Les belles
CHAMBRES A COUCHER
—
SALLES A MANGER
—
PETITS MEUBLES
en tous genres sont vendus aux plus bas prix chez

Léon BAECHLER
Ateliers et magasins
Route de Villars
Téléphone 9.66

GROS: DROGUERIES RÉUNIES S-A LAUSANNE

Le produit idéal pour le nettoyage des: planchers, parquets marbres, mosaïques etc. Odeur agréable, économique. Sans danger. Supprime la paille de fer.

EN VENTE PARTOUT

lieu 1.

PARKETOL

Marque: DRL

LE DOCTEUR
Fernand JUNOD
182, rue de Vevey
Bulle
a repris ses consultations. 1869

Boucherie chevaline
HESS Frères
On débite toujours la viande fraîche de 1re qualité. 11962
Téléphone 5.86.
Se recommande.

On cherche
jeune fille pour aider à la cuisine, connaissance français et allemand.
S'adresser par écrit sous chiffres *P 40543 F, à Publicitas, Fribourg.*

JEUNE FILLE désirant apprendre la langue allemande, trouverait
PLACE
pour aider au ménage dans bonne maison.
Offres à **Mme Stutz, Küssnacht, (Lac de Zurich), Zurichstrasse, 100.** 70265

A louer
pour le 25 juillet, quartier d'Alt, **joli appartement** très ensoleillé, de 3 chambres, cuisine claire, véranda, chauffage central.
S'adresser : *Rue Louis Chollet, 9,* 2me ét. 11961

Transports
Nous demandons, pour services spéciaux, pendant les mois de mai, juin, juillet, août et septembre, une camionnette de 2 ou 3 tonnes avec un pont de 4 m. environ.
Faire offres par écrit pour la location du véhicule, y compris le chauffeur, à l'heure, à la journée ou au km., sous chiffres *P 149-5 F, à Publicitas, Fribourg.*

Barquettes d'asperges
en mayonnaise, **30 ct.** **Aspics** de langue, à **30 ct.** **Pâtés** froids au veau à **50 ct.** 8-10
Samedi et dimanche
Confiserie de St-Nicolas, Ch. Leimgruber-Sommer, rue des Epouses. Tél. 4.56

Jolis divans
à tête mobile, depuis **Fr. 50.—**
HAIMOZ frères, Pérolles, 8 132-9

Occasion
A vendre bel ameublement de magasin. Bas prix.
S'adresser à *Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 11951 F.*

Ménagères...
Notre offre spéciale pour le Tir fédéral

DRAPS DE LITS écrus, double fil, 180/240			2.90
DRAPS DE LITS blanchis, double fil, 170/240			3.80
DRAPS DE LITS brodés, double fil, 170/240 richement brodés et jours			5.50
ENFOURRAGES BAZIN, 135/175, avec 1 coussin			5.75
ENFOURRAGES BAZIN 135/175, avec 1 coussin et oreillers			6.90
ENFOURRAGES INDIENNE, 150/175, avec coussin			6.90
LINGES TOILETTE, nid d'abeilles écrus,			-.45
LINGES TOILETTE, nid d'abeilles, blancs			-.55
LINGES éponges, beau jacquard	1.95	1.25	1.10

chez

LÉVY & Cie

Pont Zæhringen, 94 Pont Zæhringen, 94
Prompt envoi contre remboursement.

HOTEL TERMINUS
DIMANCHE, 22 AVRIL 1934, A 20 HEURES 30
GRAND LOTO
DE LA SECTION MOLESON DU C. A. S.
NOMBREUX BEAUX LOTS
INVITATION CORDIALE A TOUS LES MEMBRES ET AMIS DU CLUB ALPIN

CAPITOLE
Ce soir, à 20 h. 30
LE PLUS GRAND FILM DE L'ANNEE
Annabella et **Charles Boyer**
Qui jamais ne dépensa plus de charme — Qui jamais ne montra plus de talent
DANS
LA BATAILLE
d'après le roman de **CLAUDE FARRERE**
Réservez vos places — Téléphone 1300

A la halle aux Laines
vous ne trouverez pas seulement un **beau choix de laines, mais aussi la qualité** qui est très importante pour réussir de beaux ouvrages.
M. Peihsard-Ruefli, Fribourg
Pérolles, 19 **Rue Zæhringen, 99**

Vente juridique
d'objets mobiliers
Mardi 23 avril 1934, à 14 heures, au domicile de Louis Thévoz, **Criblet, 10, à Fribourg,** l'office vendra **au plus offrant** et au comptant : **1 buffet de service, 1 panetière, 1 table rallonge, 6 chaises, 1 scellette, etc., en chêne.** 11960
Office des faillites de la Sarine.

Vient de paraître
RENÉ DUVERNE :
La tête déformée
Histoire vraie d'un pauvre enfant
Prix : 65 cent.
AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL
Place Saint-Nicolas — Boulevard de Pérolles

CYCLES
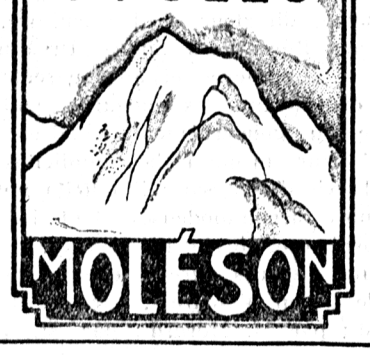
MOLÉSON

Grande charcuterie Payernoise S. A.
à PEROLLES, 8
Lard fumé — Bajoues — Noix de jambon
Palette — Jambonneaux, etc.
Baisse sur la saucisse à rôtir et carré frais
Expédition Tél. 14.69 **J. Godel.**

CHEVAUX
pour abattre et accidents sont payés un bon prix par la *Boucherie chevaline centrale,* Louve, 7, LAUSANNE. *H. Verrey.*
Téléphones : Boucherie 29.59. Domicile 29.260

BONNE
CUISINIÈRE
expérimentée CHERCHE place dans hôtel-restaurant ou bonne maison privée. Photo et certificat à disposition.
Adresser offres écrites à *P 40541 F, à Publicitas, Fribourg.*

ON CHERCHE
Appartement
3 chambres avec hall, évent. 4 chambres, confort.
Offres écrites avec prix sous chiffres *P 40540 F, à Publicitas, Fribourg.*

Boucherie chevaline
rue des Alpes, 16
On y débitera, samedi matin, la viande d'un **jeune cheval** de cavalerie. 11954
On achète toujours les chevaux pour abattre ainsi que ceux abattus par suite d'accident, au meilleur prix du jour.
Se recommande :
Grænicher.
Téléphone : *Hôtel du Tilleul, Fribourg, No 8.71.*

A LOUER
pour 25 juillet, à petit ménage, **appartement de 2 pièces** et cuisine. Cave, buanderie.
S'adresser sous chiffres *P 11953 F, à Publicitas, Fribourg.*

Bibliothèque de la Vraie et Solide Piété

CATÉCHISME du Saint Concile de Trente
TABLEAU DES TABLES
1er Partie. — **Du Symbole des Apôtres**
2me Partie. — **Des Sacrements**
3me Partie. — **Du Décalogue**
4me Partie. — **De la Prière et de l'Oraison Dominicale.**
Joli format de poche, en toile, tranche rouge
Fr. 1.50
AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL, FRIBOURG

FONTE
pour toutes industries
FABRICATION
d'appareils et de machines
Charpentes
et
constructions métalliques
Fonderies et Ateliers Mécaniques de Fribourg S. A.

Dispos tout le jour
grâce au grand verre d'eau minérale
SYLVANA
que vous buvez régulièrement.
Téléphone 769
FRIBOURG

FIAT 501
fermée
conforme à la loi, état mécanique parfait, pouvant faire encore bon usage sans aucune réparation. Fr. 450.—, cause départ. 16999
R. Martig, tél. 133, Le Sentier (Vaud).

Gros Gains
Maison sérieuse de Berne — fabrication produits chimiques — **cherche représentant-dépositaire** parlant les deux langues, pour la place de Fribourg. 4505 Y
Offres à **Wemu S. A., Maulbeerstrasse, 7 BERNE.**

Nouveaux prix

Huile arachide, le litre		0.75
Haricots cassoulets, la grande boîte		0.50
Bon café rôti, la livre		1.—
Graisse de ménage, 5 kg.		5.—
Cornettes, 5 kg.		2.—
Confiture, 5 kg.		3.50
Sardines, la boîte		0.25
Thon, la boîte		0.40
Beaux pruneaux, le kg.		0.65

Epicerie E. Barras
RUE DE LAUSANNE

La soie à coudre Zwicky

est filée, retordue, teinte et manipulée
en Suisse
depuis près de cent ans.
Il n'y a pas de produits supérieurs
au cordonnet pour boutonnières *Flora*
et à la soie à coudre *Iris*

Grand choix de chaussures en toile et peausserie blanche
pour la

Première Communion

souliers à brides et à lacets pour garçons et fillettes

Prix de série **Fr. 10.80**
9.80 7.80 6.80

Chaussures DOSSENBACH
Aux Arcades FRIBOURG
VOYEZ NOS VITRINES

Théâtre de Siviriez

Grandes représentations dramatiques
Dimanches, 22 et 29 avril,
à 2 h. ½ et à 8 h. ½

Jeanne d'Arc

drame historique en 6 tableaux, avec chœurs, chants et fanfare.

Durée du spectacle : 2 h. ½.
PRIX DES PLACES : 2 fr. 50, 2 fr. et 1 fr. 50.
Enfants : ½ place. 11811
Adresse : **Théâtre Siviriez. — Téléphone 11.**

Aux lecteurs de „La Liberté“,

Jamais ces prix ne vous ont été offerts ! Profitez-en tous !

Montres de précision et chronomètres de poche, 15, 16, 17 rubis, nickel, Fr. **13.80, 18.-, 24.-, 29.-, 38.-** En argent ou plaqué or, Fr. **22.-, 29.-, 38.-, 45.-, 56.-**

Jolie série de montres-bracelets en nickel pour dames et messieurs.

En argent ou plaqué or, 15 et 17 rubis : Fr. **18.-, 24.-, 28.-, 34.-, 38.-, 45.-,** etc.

En or, à Fr **33.-, 39.-, 47.-, 56.-, 68.-, 75.-,** jusqu'à Fr. **2.500.**

Jolis régulateurs modernes 57 cm., 15 jours, sonnerie heure et demi-heure : Fr. **29.-.** 4/4 Westminster 66 cm. : Fr **67.-.** Qualité extra.

Tout est garanti 3 & 5 ans.

Demandez nos jolies chaînes de montres, colliers, bracelets, etc., en or, ou plaqué or, à prix très bas.

Montres pour ouvriers : Fr. **9.-.**
Excellents réveils Baby, à Fr. **4.20.**

Une merveille : Chronomètres variant de 1 minute par mois.

Envois à choix.

S'adresser à la
GRANDE MAISON DE CONFIANCE 119 D
Célestin BEUCHAT (F) Delémont J. B.
33me année.

Tir fédéral, Fribourg

Cantine

Les cantiniers du Tir fédéral procèderont, **mercredi, 25 avril, de 14 à 17 heures,** à la Brasserie Peier (G. Delley), à l'engagement du personnel suivant :

Dames de comptoir,
Sommelières,
Filles d'office
et garçons de peine.

Les personnes capables et expérimentées, de Fribourg et environs, qui s'intéressent à ces emplois (même celles qui se sont déjà annoncées) sont priées de se présenter personnellement pour signer éventuellement leur contrat d'engagement.

11950 **Les cantiniers.**

Chaussures pour pieds délicats
d'un chaussage parfait et de qualité
Bally Vasano – Protlos – Pro – Sano
se vendent chez
KURTH, Fribourg

HORLOGERIE
BIJOUTERIE
GEORGES
TISSOT
Rue de Lausanne, 39
Téléphone 15.84
JOLI ASSORTIMENT EN CADEAUX POUR COMMUNION

Electricité

Les Entreprises Electriques Fribourgeoises rappellent à leurs abonnés qu'à teneur du Réglement général pour la fourniture de l'énergie électrique, elles se sont réservé le droit exclusif de vente des lampes et appareils, à raccorder sur leurs réseaux, ce afin d'éviter les abus, de supprimer un contrôle tracassier et d'assurer à la clientèle des produits de qualité, conformes aux prescriptions fédérales et cantonales en vigueur.

Or, nous constatons à nouveau que différentes maisons offrent au public des appareils et notamment des lampes à incandescence s'adaptant à nos supports, mais consommant une plus grande quantité de courant que nos modèles d'ampoules unifiés.

Nous mettons dès lors nos abonnés en garde contre l'utilisation de lampes ou appareils non conformes aux contrats d'abonnement. En vertu de la loi fédérale du 24 juin 1902 sur les installations électriques, l'utilisation d'appareils non inscrits au contrat d'abonnement, ou de lampes plus fortes que prévues dans les polices, constitue, tout spécialement pour les abonnés à forfait, un détournement d'énergie électrique passible de sanctions pénales.

Nous insistons enfin particulièrement sur le fait que les appareils de radio et leurs accessoires ne peuvent être branchés sur nos réseaux sans que nous en soyons prévenus.

Entreprises Electriques Fribourgeoises
LA DIRECTION.

Il sera vendu, le 23 avril
au Magasin
Bregger, Zwimpfer & Cie
Place du Tilleul
quelques
aspirateurs
d'occasion en très bon état

PREZ-VERS-NORÉAZ
Dimanche, 22 avril
JEU DU TONNEAU

Comparez...
et vous adopterez pour toujours les excellents cafés
MARQUE
“ L'ARABE ,,

Demandez-les à votre **épicier** ou à
Eigenmann, Chatton & Cie
Succ. G. Eigenmann & Cie, Fribourg.

VACHER

pour 12 vaches **est demandé,** écurie moderne. Références. — Téléphone s'abstenir. 11930
CHABANEL frères, Alens-Cossonay.

A vendre, pour cause maladie, très bon
café-restaurant
au bord du Léman, comprenant en outre 5 appartements, grande cour avec terrain à bâtir. Prix à débattre. — Pas sérieux s'abstenir. — Ecrire sous chiffres *P 2716 M, à Publicitas, Lausanne.*

TIR FRANC
Forel — Autavaux — Montbrélloz
22 et 29 avril
Grands prix groupes avec challenge
Distinctions et couronnes
Cantine — Restauration
22 avril, dès 20 h. : **CONCERT**
Bonne musique
29 avril : **soirée familière, avec proclamation des résultats.**
RENDEZ-VOUS DES AMIS DU TIR
11955 Le comité.
Le tenancier.

SOULIERS DE TRAVAIL pour hommes
solide ferrage
Nos 40-48 **Fr. 11.80**
empeigne de premier choix, à
Fr. 15.80 16.80 17.80

Chaussures VONLANTHEN
Place du Tilleul Place de la Gare
(Immeuble de la Bâloise)

A VENDRE
domaine de 40 poses
en un seul mas. Terrain de 1re qualité. Bonne construction en pierres ; 2 écuries, porcherie, hangar, eau abondante. Entrée en jouissance immédiate selon désir 45
Banque Reichlen & Cie, Bulle.

JEUNE FILLE
CHERCHE PLACE
de
Sommelière
S'adresser à *Publicitas, Bulle, sous P 7234 B.*

PAILLE
A vendre de 3 à 4000 kg. de belle paille de froment. — S'adresser à *César Savary, Vers-chez-Perrin s. Payerne.* 5684

A louer
Rue de Lausanne, 51 : IIIme étage, bel appartement de 5 chambres, cuisine, chambre de bains et dépendances, chauffage central.
Rue de Lausanne, 45 : bel appartement de 5 chambres, cuisine, chambre de bains, dépendances, chauffage central.
S'adresser à **M. Guillaume de Week, 18, rue de Romont, IIIme étage.** 11603

Hôtel du Cheval Blanc
ORSONNENS
Dimanche, 22 avril
CASSÉE - CONCERT
Invitation cordiale *Le tenancier.*

Bureau Fiduciaire
Lipp & Reyff
36, Avenue de la Gare, Fribourg. Tél. 1658
Expertises – Organisations commerciales – Comptabilité
Revisions – Bilans – Impôts – Recouvrements.
Gérances Fortunes et Immeubles.
Agence immobilière
LOUIS LIPP-CASSAL, ancien Directeur commercial et Expert-délégué de la Société Fiduciaire d'Alsace et de Lorraine, à Metz et à Mulhouse.
LOUIS REYFF, ancien Fondé de pouvoirs et Chef-comptable d'Entreprises industrielles, à Berne et à Fribourg. 116

Docteur
Bernard Muller
de RETOUR

Sommelière

pour la campagne
Jeune fille **est demandée** pour sommelière et aider au ménage. Entrée tout de suite.
Présenter certificat de moralité.
S'adresser à *Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 11934 F.*

Petit hôtel cherche pour tout de suite une

jeune fille

forte, de 25 à 30 ans, sachant faire une bonne cuisine. Bons gages. Références exigées.
S'adresser sous chiffres *P 92-20 F, à Publicitas, Fribourg.*

ON DEMANDE
dans petite famille, à Fribourg

CUISINIÈRE

expérimentée. Forts gages. — Adresser offres avec références au *Bureau cantonal de placement, 27, rue de l'Hôpital, Fribourg.* 40535

A LOUER

Bel appartement de 4 pièces, mansarde, tout confort. Miséricorde.
S'adresser sous chiffres *P 11904 F, à Publicitas, Fribourg.*

A LOUER

pour le 25 juillet 1934, **deux jolies pièces,** indépendantes et attenantes, avec chauffage central, conviendraient aussi pour bureaux.
Un appartement de 4 pièces, très ensoleillées, cuisine, dépendances.
S'adresser à *MM. Weck, Aeby & Cie, banquiers, 130, rue Saint-Nicolas.*

URGENT
ATTENTION !

On offre tout de suite existence lucrative à demoiselle, veuve ou homme disposant d'un petit capital. Affaire sûre qui n'a pas été surpassée. Offres sous chiffres *P 40533 F, à Publicitas, Fribourg.*

TABLEAUX
GLACES
Encadrements, baguettes,
Service rapide, chez W. BOPP,
tapissier-décorateur,
Fribourg, rue du Tir, 8.
Tél. 1648

A LOUER

Place de la Gare, 38

2 appartements
de 5 & 6 pièces

S'adresser à « *LA SUISSE, assur., Fribourg.*

A LOUER

pour le 25 juillet, au centre de la ville, au premier étage, deux jolies pièces indépendantes, attenantes, ensoleillées, chauffées, avec eau et commodités. — Conviendrait aussi comme

BUREAU

Maison très tranquille.
BANQUE ULDRY & Cie.

Homme de confiance d'un certain âge

cherche place

stable pour tous travaux dans bonne famille, canton ou au dehors, ville ou campagne.
S'adresser à *Publicitas, Bulle, sous P. 7217 B.*

MARLYFLORE

vend à des prix très raisonnables une nouveauté de rosiers nains, robustes et florifères, qui conviennent particulièrement pour massifs.
Tél. Chevrilles, 11. 40531

L'abbé R. de Thomas de Saint-Laurent
MOIS DE MARIE
de
SAINT FRANÇOIS DE SALES
Prix : Fr. 0.55
En vente aux Librairies Saint-Paul

Vente publique de bétail et chédail
pour cause de départ

5 vaches, 1 cheval, 4 laies, 8 porcs à lait de 7 semaines, 3 moutons, 80 poules, chédail trop long à détailler. 11924
La mise commencera à **1 heure, samedi, 21 avril,** au lieu dit **Praz-Fet, à Avry-sur-Matran.**

AUX TROIS TOURS

OFFRE

très avantageuse de notre rayon de

TABLIERS

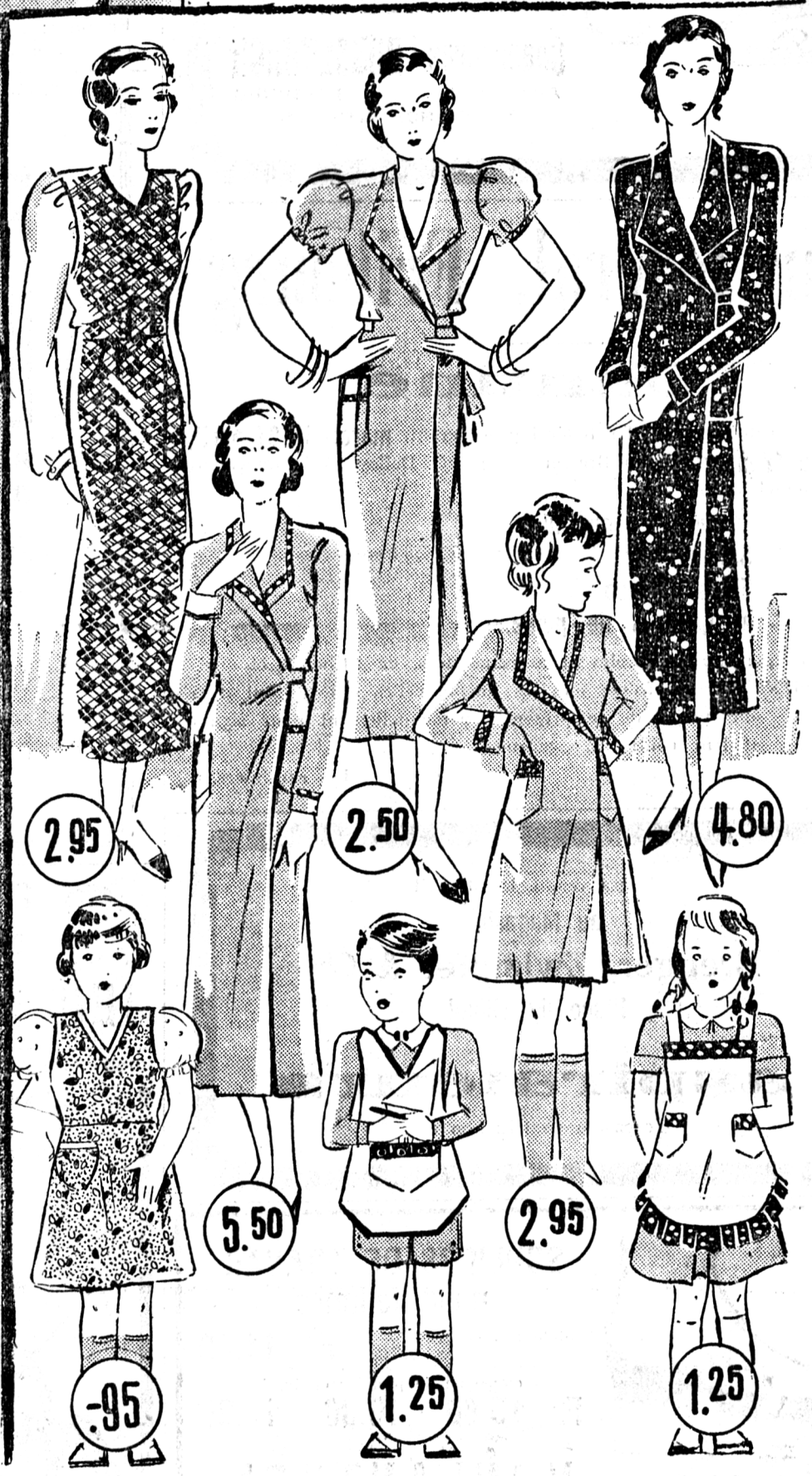

Samedi 21 avril

Distribution

de

BALLONS ZEPPELIN

pour tout achat depuis Fr. 3.—
Un seul zeppelin gratuit par client
chaque zeppelin en plus 30 cent.

Grands Magasins de Nouveautés

AUX TROIS TOURS

Rue de Romont - FRIBOURG